

## Annexe 1 : Organismes de gestion des risques dans les régions du projet

---

/!\ Les résultats présentés ici n'ont pas la prétention d'être exhaustifs. Ils correspondent aux informations fournies par les partenaires et font donc référence à des organismes ou des outils avec lesquels ils sont familiarisés. Dans ce sens, un biais peut exister. Les résultats obtenus grâce à la grille d'inventaire permettent tout de même une analyse des systèmes dans lesquels les partenaires du projet travaillent et font intégralement partie que ce soit dans le domaine de la recherche ou du développement.

Code couleur :

Éléments en **rouge** : concerne plusieurs risques

Éléments en **orange** : concerne le risque « feu de forêt »

Éléments en **vert** : concerne le risque « insectes et maladies »

Éléments en **bordeaux** : concerne le risque « dégâts de gibier »

Éléments en **mauve** : concerne le risque « dégradation du sol »

MOA : Maître d'ouvrage / MOE : Maître d'œuvre

# 1. Aquitaine et Midi-Pyrénées

L'organisation territoriale française étant centralisée, nombre d'organismes sont communs aux deux régions. Les organismes spécifiques à une région sont pointés dans la partie « échelle d'action ».

## 1.1. Organismes de gestion multirisque

<b>GIP ATGeRI – Groupement d'intérêt public Aménagement du territoire et gestion des risques</b>	
	Créé en 2005, le GIP ATGeRI regroupe l'État (le ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie), le conseil régional d'Aquitaine, les services départementaux d'incendie et de secours (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées atlantiques), l'association régionale de défense des forêts contre l'incendie, les unions départementales de défense des forêts contre l'incendie (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne), et l'Office national des forêts. Le GIP ATGeRI produit de la cartographie, des tableaux de bords et des outils d'analyse pour ses membres ainsi que des outils d'aide à la décision publique et gère la plateforme de données partagées PIGMA. L'équipe du GIP est composée d'une vingtaine de personnes : ingénieurs (informaticiens, SIG, d'études), chargés de mission (animation des réseaux, géomètre), techniciens (SIG, réseau, développeur) et personnel administratif.
Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes, insectes et maladies, gibier, érosion
Type d'actions	Prévention, coordination, prévision, surveillance
Échelle d'action	Régionale (Aquitaine)
Principales missions en lien avec les risques	<u>Gestion de CartoGIP : un système d'information géographique opérationnel partagé par les opérateurs de la gestion du risque feu de forêt</u>
	<u>Production d'atlas géographiques et de statistiques en lien avec les feux de forêt, contrôle et harmonisation des données feu de forêt, agrégation des données feux de forêt à la base nationale unique, relevés de terrain post-sinistre, communication sur l'indice forêt météo et les impacts de foudre en période à risque</u>
	<u>Suivi de la reconstitution de la forêt après la tempête Klaus grâce à l'Observatoire de la reconstitution forestière : création de cartes synthétiques et d'outils d'aide à la décision pour la répartition du plan chablis</u>
	<u>Suivi des insectes ravageurs dans le cadre de plans d'action (scolytes, hylobes): via les déclarations obligatoires de dégâts faites par les propriétaires et contrôlées par les techniciens forestiers, le GIP met en ligne et crée des cartes, tableaux de bords et résumés de la pression des ravageurs au niveau régional qui peuvent être utilisés comme des outils d'analyse et d'aide à la décision. Ces outils ont vocation à évoluer en fonction des menaces.</u>
	<u>Suivi des dégâts de gibier grâce à l'Observatoire « Cervidés et massif des Landes de Gascogne » : via les déclarations de propriétaires agréées par un technicien forestier. Le GIP produit des cartes et des tableaux d'analyse à partir de ces données.</u>
	Installation et animation de la plateforme PIGMA de partage de données cartographiques à des fins publiques et associatives
Partenariats	ARDFCI, ASA et SI, Unions de DFCI, SDIS, ONF, CRPF, CT, SYSSO, INRA, DRAAF, ONCFS, Météo France, BRGM, MétéoOrage, DSF, DRAAF, Observatoire « Cervidés et Landes de Gascogne », DRAAF, Météo France, professionnels de la filière, CRPF, DDT, ASP, DSF, ONF, EMZSO, Observatoire de la côte aquitaine, GIP Littoral Aquitain, ONF, BRGM
Site internet	<a href="http://www.gipatgeri.fr/">http://www.gipatgeri.fr/</a>

MOE

### Collectivités territoriales et communes

Les collectivités territoriales et les communes participent au financement de la défense des forêts contre l'incendie.

Risques traités	Feu de forêt, érosion	
Type d'actions	Prévention, surveillance	
Échelle d'action	(Inter) Communale (communes, communautés de communes), départementale (Conseil général), régionale (Conseil régional)	
Principales missions en lien avec les risques	Prise en charge de certains travaux de DFCI	MOA
	Désignation des conseillers techniques des ASA et SI de DFCI	Prescripteur
	Financement des services départementaux d'incendie et de secours	Financier
	Financement d'actions de protection des forêts contre l'incendie	Financier
	Surveillance de zones incendiées pour les éventuels reprises de feu (communes)	MOE
	Intégration du risque érosion dans les documents locaux d'urbanisme (PLU, SCOT)	MOA, MOE
Partenariats	Responsabilité vis-à-vis de la sécurité des citoyens : prise en compte du risque dans la délivrance des permis de construire, l'aménagement du territoire...	MOA
	Financement de la prévention contre l'érosion : principalement via le conseil régional et les conseils généraux	Financier
	Membres du GIP Littoral Aquitain	MOA
Site internet	<a href="http://www.aquitaine.fr/">http://www.aquitaine.fr/</a> ; <a href="http://www.gironde.fr/jcms/j_6/accueil">http://www.gironde.fr/jcms/j_6/accueil</a> <a href="http://www.landes.org/">http://www.landes.org/</a> ; <a href="http://www.cg24.fr/">http://www.cg24.fr/</a> ; <a href="http://www.cg64.fr/">http://www.cg64.fr/</a> ; <a href="http://www.cg47.fr/">http://www.cg47.fr/</a>	

### ONF – Office National des Forêts

La direction territoriale de l'ONF, établissement public en charge de la gestion et de l'aménagement des forêts publiques a une extension différente des limites administratives. La région Aquitaine fait partie de la DT Sud-Ouest subdivisée en unités territoriales. Pour la partie érosion côtière, l'équipe de l'ONF regroupe 13 personnes dont 9 observateurs sur le terrain et 4 coordinateurs (1 chargé de mission coordination du risque, 1 chargé technique dunes, 1 chargé technique SIG et DD, 1 naturaliste). Pour l'érosion de montagne, le service RTM est composé d'un chef de service, d'un chargé de travail, d'un assistant, d'un chargé de mission risque naturel, d'un chef de projet en géologie (pour l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées), d'un technicien territoire (pour l'Aquitaine).

Risques traités	Feu de forêt, érosion, insectes et maladie, gibier, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Prévision, prévention, surveillance, communication	
Échelle d'action	Unités territoriales, direction territoriale	
Principales missions en lien avec les risques	Gestion et aménagement des forêts publiques, gestion des risques incluse	MOA, MOE
	Suivi des indicateurs de l'évolution du trait de côte : via des relevés GPS et des fiches d'observation sur le terrain, via l'analyse et la synthèse des données collectées (en coopération avec l'Observatoire de la côte Aquitaine et le GIP Littoral Aquitain en tant que maître d'ouvrage et soutien technique)	MOA
	Soutien technique au GIP littoral Aquitain	MOE
	Gestion des forêts de protection le long des côtes : mission d'intérêt	MOA,

	général pour la protection des dunes via la gestion de la végétation et des dunes	MOE
	Service de restauration de terrain de montagne dans les Pyrénées : gestion des forêts de protection	
	Enregistrement des dégâts de gibier par les techniciens	
	Partenaire du réseau de correspondants observateurs de DSF : remplissage des feuilles d'observations (symptômes, évaluation des dégâts) et réalisation d'un diagnostic.	MOE
	Surveillance et gestion de l'accès du public à la forêt	
	Information, formation et sensibilisation du public au risque feu de forêt	
Partenariats	Observatoire de la côte aquitaine, communes forestières, collectivités territoriales, Observatoire, ONCFS, Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage DSF Communes, GIP ATGeRI, ARDFCI	
Site internet	<a href="http://www.onf.fr/sud-ouest/sommaire/onf/@@index.html/">http://www.onf.fr/sud-ouest/sommaire/onf/@@index.html/</a>	

### CRPF – Centre régional de la propriété forestière

Le CRPF est un organisme public dédié à l'accompagnement des propriétaires privés dans la gestion de leur forêt et au développement forestier. Leurs missions incluent la rédaction de documents cadres (schémas régionaux de gestion sylvicole), l'approbation des plans simple de gestion, l'encouragement des propriétaires en regroupement et la vulgarisation des connaissances en sylviculture. Son conseil d'administration est composé de forestiers élus tous les 6 ans par les propriétaires. En Aquitaine, le CRPF est composé d'environ 30 personnes réparties sur le territoire à travers 11 antennes. A l'échelle nationale, les CRPF sont des composantes du Centre National de la Propriété Forestière.

Risques traités	Insectes et maladies, événements climatiques extrêmes, gibier	
Type d'actions	Reconstitution, prévention, communication, surveillance et communication	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec les risques	<p>Actions de prévention, de formation, de conseil et de communication auprès des propriétaires vis-à-vis des risques : grâce au réseau de techniciens, à des outils de formation et d'information (groupement de développement forestier, groupement de propriétaires forestiers, centres d'études techniques et économiques forestiers), le site internet, la newsletter « Information santé des forêts - Lettre tempête » qui donne des informations et des stratégies de gestion afin de limiter la dépréciation des bois (en coopération avec DSF), l'organisation de réunions techniques avec les groupements, etc.</p> <p><a href="#">Aide à la reconstitution de la forêt suite à la tempête</a></p> <p>Enregistrement des dégâts de gibier pour l'Observatoire des dégâts de gibier par les techniciens suite au signalement des propriétaires et vérification sur le terrain</p> <p>Partenaire du réseau de correspondants observateurs de DSF.</p>	MOE
Partenariats	GIP ATGeRI, DRAAF, CT, DDT, Observatoire des dégâts de gibier, ONCFS, Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, SYSSO, ARDFCI, unions DFCI, ASA et SI, GIP ATGeRI	
Site internet	<a href="http://www.crpfaquitaine.fr/">http://www.crpfaquitaine.fr/</a>	

<b>DRAAF – Direction régionale de l’Agriculture, de l’Alimentation et de la Forêt</b>		
La DRAAF est l’échelon régional du ministère de l’Agriculture.		
Risques traités	Feu de forêt, insectes et maladies, gibier, événements climatiques extrêmes	
Type d’actions	Prévention, compensation/indemnisation, lutte, coordination	
Échelle d’action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Validation des documents cadre : Plan de protection des forêts contre l’incendie, Plan de prévention des risques naturels prévisibles d’incendies de forêt	MOA
	Prise de décision sur les méthodes de lutte phytosanitaire contre les ravageurs soumis à la quarantaine : avec l’aide et les conseils du département de la santé des forêts, la DRAAF est l’autorité compétente pour prendre les décisions officielles de lutte contre les ravageurs. Elle supervise l’application de la législation sur l’utilisation des pesticides (listes d’entreprises autorisées, liste des produits phytosanitaires autorisés, accord de traitements aériens...).	MOA
	Suivi de la législation européenne au regard de la provenance des graines : contrôle de la provenance et de la traçabilité des graines. Elle est chargée de l’application de la législation au regard du commerce des végétaux : délivrance des passeports phytosanitaires européens, récolte des déclarations annuelles d’activités (obligatoires pour les entreprises produisant et commercialisant des végétaux, etc.)	MOA
	Répartition des aides, subventions et indemnisations de l’État	MOE
	Proposition des plans de chasse au préfet	MOE
	Répartition des bracelets de chasse (selon les demandes et les plans de chasse)	MOA, MOE
	Réception des signalements de dégâts de gibier	MOE
	Élaboration des plans de chasse départementaux (Direction départementale des territoires : échelon départemental)	MOA
	Suivi de la législation européenne sur le matériel forestier de reproduction : traçabilité des réseaux de provenance	MOE
	Partenariats	DFCI, GIP ATGeRI, ONF, DDT, SDIS, DSF, FREDON, GIP ATGeRI, Fédération de chasse, Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, Observatoire des dégâts de gibier, GIP ATGeRI, CRPF, ONF, professionnels de la filière, DSF
Principaux défis	<ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Standardisation de la législation</li> <li>(2) Contrôle de l’application de la législation</li> <li>(3) Implication des élus</li> <li>(4) Évaluation des risques et documents d’urbanisme</li> <li>(5) Communication et sensibilisation</li> </ol>	
Site internet	<a href="http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/">http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/</a>	

<b>DSF – Département de la santé des forêts, pôle interrégional Sud-ouest</b>		
Le DSF est un organisme public qui dépend du ministère de l’Agriculture dont le siège est à Paris. Il dispose de 5 bureaux inter régionaux accueillis par les services de la DRAAF à Bordeaux, Avignon, Clermont-Ferrand, Nancy et Orléans. Le réseau aquitain des correspondants observateurs de DSF est composé de 17 membres en Aquitaine : 6 du CRPF, 8 de l’ONF, 2 de la Chambre d’Agriculture des Landes, 1 de la Chambre du commerce de Gironde. En Midi-Pyrénées, le réseau de correspondants observateurs est également composé d’une vingtaine de personnes.		

Risques traités	Insectes et maladies, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Prévision, surveillance, communication	
Échelle d'action	Inter région (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes)	
Principales missions en lien avec les risques	<p><u>Suivi de la santé des forêts</u> : via un réseau de correspondant observateurs de forestiers appartenant à d'autres organismes (ONF, CRPF, CA) et qui prennent de leur temps pour récolter des données. Les correspondants observateurs sont formés par le DSF. Ils sont contactés à la demande des propriétaires ou gestionnaires et réalisent en moyenne entre 20 et 30 relevés par an. Ces données sont utilisées dans l'identification de l'émergence de nouveaux organismes, de leur présence et de l'évolution de leur présence. Elles servent également à identifier les pathogènes qui mériteraient un suivi particulier avec des protocoles plus poussés.</p>	MOA, (MOE)
	<p><u>Suivi du territoire</u> : Installation de mesures de protection contre l'introduction de nouveaux pathogènes, leur propagation et évaluation de la situation sanitaire. Les pathogènes mis en cause sont les organismes de quarantaine de l'Union Européenne ainsi que d'autres pathogènes soumis à la législation française. Le réseau systématique européen de niveau I constitué de 550 placettes (en France) tous les 16x16 kilomètres permet de récolter des informations sur la santé des forêts.</p>	MOA, MOE
	<p><u>Suivi spécifique</u> : utilisé pour le suivi d'un ravageur ou d'un phénomène en particulier. Le but de ces suivis n'est plus d'identifier les zones touchées, mais plutôt d'améliorer la connaissance du ravageur ou du phénomène. Le suivi peut être très court ou très long si le phénomène est complexe.</p>	MOA, MOE
	<p><u>Recherche spécifique</u> : utilisée pour répondre à un problème ponctuel ou à un territoire en particulier.</p>	MOA, MOE
	Production de rapports annuels sur la santé des forêts	MOE
Partenaires	CRPF, ONF et CA (réseau de correspondants observateurs), l'IFN (observations sanitaires dans ses inventaires), INRA (accède aux données du DSF qui propose des orientations de recherche), DRAAF, Instituts de recherche, GIP ATGeRI, professionnels de la filière	
Site internet	<a href="http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets">http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets</a>	

### INRA – Institut national de recherche agronomique

Le centre de recherche INRA Centre de Bordeaux site de Pierroton et celui de Toulouse font partie des 18 centres de recherche de l'INRA. À Pierroton, deux unités participent à la recherche sur les ravageurs : l'unité expérimentale de la forêt et du bois et l'unité mixte de recherche de BIOGECO. L'UE Forêt bois emploie 3 salariés à la pépinière et à l'évaluation du matériel génétique, 4 salariés dans le domaine expérimental, 7 salariés dans le secteur de l'expérimentation. L'UMR BIOGECO est composée d'une centaine de personnes de l'INRA et de l'Université de Bordeaux. Ce sont ces deux unités qui travaillent sur FORRISK dans les groupes de tâches 3 et 4. En Aquitaine, l'INRA dispose de 400 hectares dédiés à la recherche. À Toulouse, l'INRA dispose d'une unité mixte de recherche Dynafor centrée sur la dynamique forestière et composée d'une trentaine de permanents (INRA, 2013).

Risques traités	Tous	
Type d'actions menées	Recherche	
Échelle d'action	Régionale et nationale	
Principales missions en lien avec les risques	<p><u>Recherche sur les ravageurs des forêts</u> sur les thèmes principaux suivants : adaptation des organismes et des populations à leur environnement, méthodes de gestion des ressources, interaction entre les espèces et leur écosystème et fonctionnement des écosystèmes, gestion durable des</p>	MOA, MOE

	écosystèmes forestiers dans le cadre de l'écologie du paysage.
Partenaires	ONF, Alliance (coopérative forestière), Conseils généraux, Conseils régionaux, EFI, CRPF, FCBA, universités et écoles d'ingénieurs, SYSSO. La nature des partenariats varie et inclut des conseils techniques, de la coopération sur des sujets de recherche et des financements pour la recherche dans le secteur de la forêt et des produits du bois.
Site internet	<a href="http://www.pierroton.inra.fr/">http://www.pierroton.inra.fr/</a>

### Instituts de recherche

Ce sont principalement le centre de recherche INRA de Bordeaux, site de Pierroton, le FCBA (Forêt cellulose bois ameublement) et EFIATLANTIC (Bureau régional atlantique de l'Institut européen de la forêt) qui participent à la recherche sur les aléas climatiques. Ces trois acteurs sont partenaires du projet FORRISK

Risques traités	Tous
Type d'actions menées	Recherche
Échelle d'action	Nationale voire européenne pour l'EFI
Principales missions en lien avec les risques	Recherche sur la résistance et la vulnérabilité des peuplements au gel, à la sécheresse et aux tempêtes
Partenariats	DSF
Site internet	<a href="http://www.efiatlantic.efi.int/portal/">http://www.efiatlantic.efi.int/portal/</a> ; <a href="http://www.fcba.fr/">http://www.fcba.fr/</a> ; <a href="http://www.pierroton.inra.fr/">http://www.pierroton.inra.fr/</a>

### CA – Chambre d'agriculture

Les chambres d'agriculture assurent la coordination au niveau départemental et régional du développement de mesures cohérentes en agriculture et forêt. Elles représentent les agriculteurs et les propriétaires forestiers et participent au développement forestier en concertation avec le CRPF.

Risques traités	Insectes et maladies, gibier
Type d'actions	Prévision, prévention, surveillance
Échelle d'action	Départementale
Principales missions en lien avec les risques	Enregistrement des dégâts de gibier par les techniciens après signalement des propriétaires et vérification sur le terrain pour l'Observatoire des dégâts de gibier
Partenariats	Partenaire du réseau de correspondants observateurs de DSF
	Formation et information des propriétaires par rapport aux risques : transmission des informations fournies par le DSF et le CRPF.
Partenariats	Observatoire, ONCFS, Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, CRPF, DSF
Site internet	<a href="http://www.aquitainagri.org/">http://www.aquitainagri.org/</a> ; <a href="http://www.landes.chambagri.fr/">http://www.landes.chambagri.fr/</a>

### Professionnels de la filière

Ils regroupent les coopératives forestières, les entreprises de travaux forestiers et les entreprises de la filière bois.

Risques traités	Gibier, Événements climatiques extrêmes
Type d'actions menées	Surveillance
Échelle d'action	Régionale

Principales missions en lien avec les risques	Signalement des dégâts de gibier sur les chantiers Opération de nettoyage et de reconstitution de la forêt après les tempêtes	MOE MOE
Partenariats	Observatoire des dégâts de gibier	

### Compagnies d'assurance

En Aquitaine 3 principales assurances se partagent le marché : Groupama et le crédit agricole (associées avec le SYSSO pour les assurances respectives MISSO et PACIFICA) ; et plus récemment Verspiren en association avec les propriétaires forestiers privés (SYLVASSUR).

	PACIFICA (Crédit Agricole + XLB assurance)	PACIFICA (XLB Assurance + Crédit Agricole)	SYLVASSUR (Verspiren)
Contrat	Contravent (risque catastrophe naturelle et tempête)	Contraforet (risque incendie, tempête et catastrophe naturelle)	Feu et tempête
Nature des garanties	Coût de reboisement (de 1200 à 3500 €/ha) ET/OU Perte financière (de 750 à 7500€/ha)	Coût de reboisement (de 1200 à 3500 €/ha) ET/OU Perte financière (de 750 à 7500€/ha)	
Seuil d'intervention	20% du peuplement détruit (40% pour certaines essences dont pin maritime) sur une surface minimale de 0,33 ha	20% du peuplement détruit (40% pour certaines essences dont pin maritime) sur une surface minimale de 0,33 ha	20% du peuplement touché Seuils de destruction: 50-65-75%
Franchise	305 € par garantie	305€ par garantie	20%
Prix annoncés	A partir de 4.41 €/ha	A partir de 2,77€/ha	Ex (1) : pour 50 ha de pin maritime (valeur 4000€/ha) → 22,45 €/ha Ex (2): pour 30ha de douglas (valeur 6000€/ha) → 16,20€/ha Ex (3): pour 80ha de chêne (valeur 4000€/ha) → 9,43€/ha
Coût annuel de police	30€	30€	
Coefficient de majoration par zone de risque	Par essence : lorsque l'essence représente 60% ou plus d'un massif Selon les statistiques enregistrées au regard de l'exposition de certaines essences	Par essence : lorsque l'essence représente 60% ou plus d'un massif Selon les statistiques enregistrées au regard de l'exposition de certaines essences	

Risques traités Feu de forêt, tempête

Type d'actions menées Compensation

Principales missions en lien avec les risques	Service d'assurance pour les propriétaires forestiers contre les risques feu de forêt et tempête	MOE
Partenariats	SYSSO, CNPF	

### Antenne interrégionale de Météo France

Météo France est structurée autour de cinq directions centrales : Systèmes d'observation et d'information (récupération de données, transfert et diffusion), Prévision et climatologie (utilisation des bases de données pour l'application opérationnelle de modèles de prévision), Recherche, Commerce, Enseignement et formation. Météo France dispose de 11 bureaux interrégionaux dont un dédié au Sud-Ouest de la France (Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Limousin), dont le rôle est d'assurer les missions de Météo France à l'échelle régionale avec le soutien et l'animation des bureaux centraux. En plus de ses bureaux à Bordeaux, l'antenne interrégionale Sud-Ouest regroupe 20 centres départementaux (5 en Aquitaine), une station météorologique (utilisation civile) et 3 stations météorologiques à but militaire (environ 160 salariés en Aquitaine).

Météo France a pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens via : une surveillance météorologique permanente, la production de cartes de vigilance et de bulletins d'informations réguliers notamment en cas d'alerte orange ou rouge, l'aide en cas de plans d'intervention

	particuliers, et offre ses services à l'armée et à l'État si besoin. Météo France communique via les médias et ses services sont utilisés dans de nombreux secteurs : transport, environnement, hydrologie, production d'énergie, agriculture, travaux publics, tourisme, activités sportives.	
Risques traités	Feu de forêt, événement climatiques extrêmes	
Type d'actions	Prévision, communication	
Échelle d'action	Interrégionale	
Principales missions en lien avec les risques	Prévisions météorologiques et calcul des indicateurs de risque feu de forêt (IFM, etc.)	
	Lancement des alertes climatiques concernant les tempêtes, les sécheresses et le gel (sur lesquelles se basent les pouvoirs publics pour prendre des décisions)	MOE
Partenariats	GIP ATGeRI, DRAAF, EMZSO	
Site internet	<a href="http://www.meteofrance.fr/accueil">http://www.meteofrance.fr/accueil</a>	

### SYSSO – Syndicat des sylviculteurs du Sud-ouest

	Le SYSSO rassemble environ 6000 membres, qui incluent des représentants à l'échelle communale et à l'échelle cantonale, 62 membres du conseil d'administration et 12 membres de la direction. Le syndicat représente et défend les intérêts de ses membres notamment auprès des institutions publiques et des acteurs de la filière bois.	
Type d'actions menées	<i>indemnisation/compensation</i>	
Échelle d'action	Régionale (centré principalement sur le massif des Landes de Gascogne)	
	Représentation et défense des intérêts des sylviculteurs auprès des institutions publiques et des acteurs de la filière bois.	MOE
Principales missions en lien avec les risques	En cours de développement : Création d'un fonds de sécurité sanitaire (caisse de prévoyance) à destination des propriétaires et de la recherche. Fondé sur une structure juridique d'association, dont les missions seraient de fournir un soutien aux propriétaires forestiers victimes de dégâts sanitaires ou dans le besoin d'installer des mesures de prévention et de lutte. Certains services pourraient être mutualisés : renforcement du suivi des ravageurs, promotion des mesures pour éviter les attaques et amélioration de la prévention, développement des méthodes de prévention et de lutte sanitaire via le financement de la recherche, soutien aux ASA de DFCI pendant les périodes de crise, création d'un fonds de sécurité afin de couvrir le risque non pris en charge par les assurances.	MOA
Site internet	<a href="http://maisondelaforet-sudouest.com/">http://maisondelaforet-sudouest.com/</a>	

## 1.2. Organismes de gestion des risques

### ARDFCI – Association régionale de défense des forêts contre l’incendie

L’ARDFCI fait partie du système de défense des forêts contre l’incendie. Elle coordonne les quatre unions départementales de DFCI d’Aquitaine. Elle est dirigée par un conseil d’administration (élu pour 3 ans à l’assemblée générale) de 11 membres dont 2 du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. Un bureau de 4 à 6 personnes est élu parmi ses membres.

Type d’actions menées	Communication, coordination, prévention	
Échelle d’action	Régionale (Aquitaine, centré Landes de Gascogne)	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Coordination et recherche de financements pour les travaux d’aménagement et d’entretien proposés par les ASA	MOE
	Communication et représentation des membres des structures DFCI	MOE
	Proposition d’études et d’analyses pour renforcer les actions PFCI	Prescripteur
Partenariats	Unions de DFCI, SDIS, ONF, CRPF, CT, SYSSO, DRAAF, INRA, GIP ATGeRI, ONCFS	
Principaux défis rencontrés	<p><u>Diminution de la disponibilité des acteurs ruraux bénévoles</u> : Pour lutter contre cela, l’ARDFCI encourage la fusion de petites ASA voisines afin de créer des ASA de taille plus conséquente et au budget plus intéressant. En supplément, des campagnes de sensibilisation du public et de promotion de la culture du risque sont réalisés.</p> <p><u>Législation</u> sur les cours d’eau, les marchés publics et les déclarations de travaux et d’intention de travaux : ces réglementations compliquent le travail des bénévoles. Les Unions de DFCI apportent donc un soutien administratif aux bénévoles.</p> <p><u>Fragmentation du territoire et augmentation de l’interface habitat-forêt</u> : augmentation du risque de deux façon, (i) la rentabilité d’intervention en zone périurbaine peut décourager les propriétaires dans l’entretien de la forêt ; (ii) l’augmentation de l’interface habitat-forêt augmente les enjeux. Parmi les solutions envisageables : veiller à l’application des obligations légales de débroussaillage et justifier aux propriétaires de l’importance des travaux forestiers dans ces zones.</p> <p><u>Augmentation de la population sans connaissance ni culture de risque et avec des comportements dangereux</u> : l’Aquitaine est un territoire attractif, favorisant l’installation de nouvelles populations, c’est aussi une région à fort attrait touristique notamment l’été. Parmi les solutions : renforcer la communication et la surveillance pédagogique dans les massifs.</p> <p><u>Suite aux tempêtes Martin et Klaus</u> de larges surfaces ont été replantées et portent de jeunes peuplements (plus combustibles), certaines surfaces ne sont toujours pas nettoyées (masse de combustible).</p>	
Site internet	<a href="http://feudeforet.org/">http://feudeforet.org/</a>	

### Unions de DFCI – Unions départementales de défense des forêts contre l’incendie

Les Unions départementales de DFCI sont au nombre de quatre en Aquitaine : l’association de DFCI Dordogne (association de loi 1901), la fédération girondine de DFCI (EPCA), l’union landaise des ASA de DFCI (EPCA), l’union forestière de DFCI du Lot-et-Garonne (EPCA). Elles sont chargées de la coordination des ASA et des SI de leur territoire.

Type d’actions menées	Prévention, coordination	
Échelle d’action	Départementale (Aquitaine)	
Principales missions en lien avec le risque feu de	Proposition d’initiatives de DFCI	Prescripteur
	Aménagement et entretien des équipements du massif	MOE
	Aide à l’élaboration des réglementations	MOA

forêt	Coordination des activités des ASA et SI de DFCI	MOE
	Soutien administratif et technique aux ASA et SI de DFCI	MOE
Partenariats	ASA et SI de DFCI, SDIS, ONF, CRPF, CT, SYSSO, DRAAF, DDT, État, INRA, GIP ATGeRI, ONCFS, ARDFCI, BRGM	

### ASA et SI de DFCI – Associations syndicales autorisées et Syndicats intercommunaux de défense des forêts contre l'incendie

Les ASA et les SI de DFCI sont financés en partie par les propriétaires forestiers qui paient entre 2 et 3 € par hectare et par an à leur association de DFCI. Elles bénéficient également d'aides de l'Europe et du conseil régional pour leurs travaux. En moyenne, 50 % des ressources sont utilisées pour des travaux d'investissement, 30 % pour des travaux d'entretien et 20 % pour le fonctionnement des structures.

Type d'actions menées	Prévention, surveillance (garde du feu)	
Échelle d'action	Communale et intercommunale (Aquitaine)	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Aménagement et entretien des équipements du massif	MOA
	Mise à jour de la cartographie	MOE
	Opérations de débroussaillage	MOA/MOE
	Garde du feu	MOE
Partenariats	SDIS, ONF, CRPF, CT, SYSSO, DRAAF, GIP ATGeRI, ONCFS, ARDFCI, Unions de DFCI	

### SDIS – Services départementaux d'incendie et de secours

Les SDIS sont des entités publiques financées par les conseils généraux et les communes, ils sont sous l'autorité du préfet. La répartition territoriale des équipes est liée directement aux schémas départementaux d'analyse et de couverture du risque. On distingue trois types de centre : les CSP (centres de secours principaux), les CS (centres de secours), les CPI (centre de première intervention). Parmi les pompiers, approximativement 7350 ont suivi une formation spéciale pour la lutte contre les feux de forêt.

Type d'actions menées	Lutte, coordination, surveillance, prévention	
Échelle d'action	Départementale	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Organisation de la lutte à l'éclosion du feu	MOE
	Gestion des renforts et des moyens opérationnels	
	Remontée d'informations opérationnelles sur le risque feu de forêt et les dispositions prises	
	Sensibilisation des habitants aux interfaces habitat-forêt	
Partenariats	ARDFCI, unions de DFCI, ASA et SI de DFCI, GIP ATGeRI	

### EMZSO – État-major zone Sud-Ouest – Centre opérationnel de zone

L'EMZSO représente l'autorité du ministère de l'Intérieur dans la zone Sud-Ouest, et est sous l'autorité du préfet de zone. Son centre opérationnel est le COZ (centre opérationnel de zone).

Type d'actions menées	Prévision, coordination	
Échelle d'action	Régionale et interrégionale	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Veille opérationnelle	MOE
	Préparation de plans pour la sécurité civile et la défense non militaire	
	Mise en œuvre des mesures opérationnelles (COZ) : coordination des renforts interdépartementaux, coordination des moyens nationaux (unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile et moyens aériens), gestion journalière du risque à partir des activités	

	opérationnelles du SDIS, des données météorologiques et du message quotidien de synthèse départementale	
	Mise en œuvre des mesures de coordination du trafic et d'information routière	
Partenariats	SDIS, EMZIAD (État-major inter armée de la zone de défense), Météo France, GIP ATGeRI	
Site internet	<a href="http://emzcoz.bordeaux.free.fr/">http://emzcoz.bordeaux.free.fr/</a>	

### CLE – Commission locale d'écobuage

Les CLE sont des commissions de dialogue et de consultation entre les élus, les éleveurs, les forestiers et les chasseurs. Depuis 2007, certaines CLE peuvent être agréées par le préfet et donc reconnues comme une entité capable de gérer les écobuages sur son territoire. Elles sont uniquement présentes dans les Pyrénées où le pastoralisme est fréquent.

Type d'actions menées	Prévention, communication	
Échelle d'action	Locale	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Encadrement des pratiques d'écobuage	MOE
Partenariats	Chambres d'agriculture, Association des élus de montagne, Collectivités territoriales (réunion et communication) DRAAF, UE, conseil général des Pyrénées et conseil régional d'Aquitaine (financement) CERPAM, Lycées agricoles, ONF, commission syndicale du Pays basque	
Problématique	Parmi les 200 communes sur lesquelles est pratiqué l'écobuage, toutes ne font pas partie d'une CLE. Certains élus et éleveurs n'intègrent pas les enjeux de cette pratique est la nécessité de l'encadrer. Un des atouts pour améliorer la situation : l'implication de l'Association des élus de montagne qui peut favoriser l'implication des élus.	

### Comité régional technique feu de forêt

Il est présidé par le préfet de région et réunit tous les acteurs impliqués dans la protection des forêts contre les incendies.

Type d'actions menées	Coordination	
Échelle d'action	Régionale (Aquitaine)	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Réunion des acteurs impliqués dans la protection des forêts contre les incendies	Prescripteur
Partenariats	Ensemble des acteurs impliqués	

### GIP Littoral Aquitain

Le GIP Littoral Aquitain est dirigé par un conseil d'administration de 12 membres élus à l'assemblée générale (38 membres dont les collectivités territoriales et les services de l'État). Le GIP Littoral Aquitain est constitué de 17 membres qui couvrent la zone littorale : le conseil régional d'Aquitaine, l'État (au niveau régional), trois conseils généraux (Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques), 2 collectivités urbaines et 10 communautés de commune. L'équipe technique du GIP Littoral Aquitain

est constituée d'un directeur, d'un chargé de mission aménagement du territoire, d'un chargé de mission environnement, d'un chargé de mission économie et d'un assistant de direction. Le groupe technique du GIP Littoral Aquitain est constitué de techniciens des structures membres, il se réunit avant l'assemblée générale et le conseil d'administration et prépare une évaluation technique.

Type d'actions menées	Communication, coordination	
Échelle d'action	Régionale (Aquitaine)	
Principales missions en lien avec le risque érosion	Conception d'une stratégie durable pour la gestion du littoral : approuvé en 2009, le plan de développement durable du littoral aquitain) constitue le principe de gouvernance du littoral	MOA, MOE
	Coordination de l'application de la stratégie de gestion du littoral (animation du plan de développement durable du littoral aquitain)	MOE
	Soutien technique et expertise pour l'application de la stratégie de gestion du littoral	MOE
	Évaluation des programmes d'actions locaux : production d'éléments d'évaluation (outils, indicateurs...)	MO
	Établissement de coopération interrégionale : propositions de coopération sur la problématique de l'érosion côtière	MOE
	Collection et diffusion de connaissances : maître d'ouvrage sur la collecte de données et diffusion sous la forme de résultats groupés et d'analyses	MOA, MOE
Partenariats	Observatoire de la côte aquitaine, Réseau de recherche littoral aquitain	
Site internet	<a href="http://www.littoral-aquitain.fr/spip.php?rubrique3">http://www.littoral-aquitain.fr/spip.php?rubrique3</a>	

#### OCA – Observatoire de la côte aquitaine

Partenariat initié en 2000 et faisant partie du contrat État-région, l'observatoire de la côte aquitaine est financé par : l'Union Européenne, la région Aquitaine, les conseils généraux (Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques), le syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon, le BRGM (Bureau de recherche géologique et minière), l'ONF. Le fonctionnement de l'OCA s'organise grâce à : un comité de pilotage partagé entre l'État et la région chargé d'établir les orientations des missions de l'OCA ; un comité technique qui rédige des conseils techniques pour le comité de pilotage; un comité éditorial qui gère la politique de communication de l'Observatoire.

Type d'actions menées	Prévision, prévention, surveillance, communication	
Échelle d'action	Régionale (Aquitaine)	
Principales missions en lien avec le risque érosion	Suivi de l'évolution du trait de côte : via un réseau de mesures scientifiques et techniques.	MOA, MOE
	Analyse du phénomène d'érosion en lien direct avec la recherche fondamentale : ex : détérioration rocheuse en Aquitaine	MOE
	Développement de SIG et création de carte : atlas de l'érosion côtière d'Aquitaine, ...	
	Récolte et diffusion de données : via le site internet, la newsletter, les campagnes de sensibilisation et de formation	
Expertise : l'expertise de l'Observatoire peut être requise pour des questions techniques concernant la côte aquitaine.		
Partenariats	Réseau de recherche littoral, GIP Littoral Aquitain	
Site internet	<a href="http://littoral.aquitaine.fr/">http://littoral.aquitaine.fr/</a>	

#### RRLA – Réseau de recherche du littoral aquitain

Réseau né en 2005 d'une volonté commune de recherche sur le littoral et l'interface avec l'habitat. Il regroupe : les universités d'Aquitaine, le CNRS, l'IRSTEA, l'IFREMER, le BRGM, l'ONF, l'INRA.

Type d'actions menées	Recherche
-----------------------	-----------

Échelle d'action	Nationale (Aquitaine)	
Principales missions en lien avec le risque érosion	Recherche et données sur le phénomène d'érosion : via un réseau d'organismes de recherche variés, des projets interdisciplinaires sont réalisés (projets de recherche fondamentale et appliquée). Le réseau a vocation à favoriser les contacts entre chercheurs et politiques, gestionnaires et usagers du littoral et facilite la communication des résultats de recherche des partenaires.	MOA, MOE
Partenariats	Centre de recherche et universités en France et en Europe En Espagne : Centro Tecnológico del Mar, Consellería de Medio Ambiente e Desenvolvimento Sostible, Diputación Provincial de A Coruña, Au Portugal: Administração da Região Hidrográfica do Centro, Instituto de Hidráulica e Recursos Hídricos	
Site internet	<a href="http://rrla.epoc.u-bordeaux1.fr/">http://rrla.epoc.u-bordeaux1.fr/</a>	

### **DREAL & DDTM – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement & Direction départementale des territoires et de la mer**

La DREAL représente le Ministère en charge de l'environnement au niveau régional. Le département des risques naturels est responsable du contrôle des infrastructures pour la protection de l'environnement.

Type d'actions menées	Prévention	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque érosion	Autorité environnementale régionale Prévention des risques naturels	MOA, MOE
Partenariats	Communes, conseils généraux et régional	
Site internet	<a href="http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/">http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/</a>	

### **GIS Sol – Groupement d'intérêt scientifique Sol**

Créé en 2010, le GIS Sol a pour principal objectif la constitution et la gestion d'une base de données des sols français selon leur répartition géographique, leurs propriétés et l'évolution de leur qualité.

Type d'actions menées	Prévention, surveillance, coordination	
Échelle d'action	Nationale	
Principales missions en lien avec le risque érosion	Inventaire du sol Suivi opérationnel de la qualité du sol Création et gestion des données sols SIG Promotion de ses activités et résultats et coordination avec les programmes européens	MOE
Partenariats	INRA, ADEME, IRD, IGN, Ministry of Agriculture, Ministry of Environment, ENITA	
Site internet	<a href="http://www.gissol.fr/index.php">http://www.gissol.fr/index.php</a>	

### **ONRN - Observatoire national des risques naturels**

Créé en 2012 pour renforcer les liens entre assurance et prévention des risques, rassembler les acteurs et partager des données communes sur les risques et les indicateurs de vulnérabilité, l'ONRN est constitué d'un conseil de gestion, de producteurs et d'utilisateurs de données et de groupes de travail.

Type d'actions menées	Prévention, surveillance, communication, coordination	
Échelle d'action	Nationale	

Principales missions en lien avec le risque érosion	Structure, donne accès et valorise les connaissances et les données	MOE, MOA
	Production d'indicateurs nationaux et territoriaux	
	Développement du domaine de connaissance avec les partenaires	MOE
	Communication et amélioration du portail internet	MOE, MOA
Partenariats	Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie, Direction générale de la prévention des risques, Caisse Centrale de Réassurance, Mission risques naturels	
Site internet	<a href="http://www.onrn.fr/">http://www.onrn.fr/</a>	

### ONCFS Zone Sud-Ouest – Office national de la chasse et de la faune sauvage

L'ONCFS est un établissement public à caractère administratif sous la supervision des ministères de l'Agriculture et de l'Écologie. Son conseil d'administration est composé de 22 membres : 4 représentants de l'État, 9 représentants des associations de chasseurs, 2 personnes qualifiées dans le domaine de la chasse et de la faune sauvage, 2 représentants d'organisations professionnelles agricoles et forestières, 2 représentant d'organisations de propriétaires ruraux, 2 représentants d'organismes de protection de la nature, deux représentants du personnel de l'ONCFS. Le directeur est nommé par le ministre de l'Écologie et est chargé de l'application des mesures décidées par l'assemblée générale. Le conseil scientifique de l'ONCFS est composé de 12 membres chargés de formuler une opinion sur la politique de l'ONCFS, d'évaluer le travail scientifique fournit et de contribuer à l'évaluation de la qualité de la faune et de sa gestion. Les 10 délégations interrégionales de l'ONCFS, coordonnent les activités des 90 départements.

Type d'actions menées	Surveillance, recherche	
Échelle d'action	Interrégionale (zone Sud-Ouest)	
Principales missions en lien avec le risque gibier	<u>Contribution à la conservation de la biodiversité</u> : contribution à la stratégie nationale en faveur de la biodiversité, plans de restauration, gestion des réserves, police de l'environnement	MOA, MOE
	<u>Amélioration des connaissances sur la faune sauvage et son habitat</u> : programmes de recherche, SIG (répartition des espèces, densité...)	
	<u>Contribution aux pratiques de chasse durable</u> : amélioration et simplification de la législation, organisation et validation des permis de chasse	
	<u>Soutien au développement et à l'aménagement du territoire</u> : programme Agrifaune (promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement).	
Partenariats	Fédérations de chasse, CRPF, CA, ONF, commission départementale de la chasse et de la faune sauvage	
Site internet	<a href="http://www.oncfs.gouv.fr/Sud-Ouest-region39">http://www.oncfs.gouv.fr/Sud-Ouest-region39</a>	

### Fédération de chasse

La communauté de la chasse s'organise autour des fédérations de chasses qui sont présentes à 2 échelons : national et départemental. Les représentants de la fédération sont élus tous les 3 ans. En Aquitaine, il y a donc une fédération régionale et 5 fédérations départementales de chasse.

Les missions de la fédération nationale de chasse sont : (1) Législatives : la FNC est consultée par le ministère de l'Écologie sur de la législation en préparation et elle coordonne et finance les actions juridiques de la fédération devant la cour administrative ou européenne, (2) Documentation européenne et nationale : la FNC est chargée de l'étude des documents internationaux en rapport direct ou indirect avec les activités de chasse, (3) Communication : conception, réalisation et suivi des actions de communication nationales vis-à-vis de la chasse, (4) Affaires techniques et scientifiques :

coordination et validation des actions techniques des fédérations, lien avec l'ONCFS, (5) Dégâts de gibier : coordination de la politique nationale sur les dégâts de gibier (compensation, prévention, études techniques)

Les missions des FDC sont : (1) Gestion de la chasse (organisation et structure) : gestion de la pression du gibier et du territoire (création d'ACCA), (2) Représentation et partenariats : consultés par les DDT pour l'élaboration des plans de chasse, (3) Formation en information des chasseurs et du grand public : formation pour le permis de chasse, information du public sur la chasse (conférences, films, expositions), (4) Protection de la faune, (5) Représentation officielle de la chasse dans chaque département : conseille les DDT, l'ONF, l'ONCFS, la DREAL, les CA, (6) Lutte contre le braconnage, (7) Participation aux actions techniques : collecte de données, observations, etc. (8) Soutien aux missions du service public : évaluation des dégâts de gibier

Type d'actions menées	Prévention, lutte, communication, (compensation), coordination	
Échelle d'action	Départementale (et nationale)	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Coordination, organisation et structuration de la chasse	MOE
	Formation et communication auprès des chasseurs et du grand public	
	Représentation des chasseurs	
	Gestion des dégâts de gibier	
	Législation et réglementation	Prescripteur
	Élaboration des schémas départementaux de chasse	MOE
Partenariats	DDT (pour l'élaboration des plans de chasse et les attributions), ONCFS, Observatoire, Associations de chasse	
Défis rencontrés	<p><u>Renouvellement des chasseurs</u> : la majorité des chasseurs ont plus de 30 ans d'expérience. La fédération essaie de promouvoir la chasse auprès du jeune public et propose notamment des prix attractifs pour les licences.</p> <p>La chasse et les chasseurs n'ont pas toujours bonne presse auprès du grand public. Les actions de communication visent à faire évoluer les mentalités afin que les chasseurs soient perçus comme des gestionnaires de la faune.</p>	
Sites internet	<p><a href="http://www.chasseurdefrance.com/Decouvrir-la-chasse/Le-reseau-cynegetique.html">http://www.chasseurdefrance.com/Decouvrir-la-chasse/Le-reseau-cynegetique.html</a> ; <a href="http://www.fedechasseurslandes.com/">http://www.fedechasseurslandes.com/</a> ; <a href="http://www.chasseurs33.com/">http://www.chasseurs33.com/</a> ; <a href="http://www.chasseurs47.com/">http://www.chasseurs47.com/</a> ; <a href="http://www.ms.retrieveur-ea.fr/accueil.aspx?ClientId=5KA68MZQDG">http://www.ms.retrieveur-ea.fr/accueil.aspx?ClientId=5KA68MZQDG</a> ; <a href="http://www.chasseurs64.com/accueil.php">http://www.chasseurs64.com/accueil.php</a></p>	

### Associations de chasse

Les associations de chasses communales se divisent en 2 catégories : les ACCA (associations de chasse communale agréées) qui peuvent être facultatives ou obligatoires selon les départements (obligatoire dans le 33,40 et 64 en Aquitaine) et les associations de chasse communales ou privées.

Type d'actions menées	Lutte	
Échelle d'action	Communale ou intercommunale	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Régulation des populations de gibier selon les plans de chasse	MOE
	Gestion de la chasse sur leur territoire selon les plans de chasse	
Partenariats	Fédérations de chasse	

### Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

Structure consultative qui regroupe les acteurs de la gestion du gibier : chasseurs, piégeurs, représentants agricoles et forestiers, associations de protection de la nature et de l'environnement, ONCFS. Elle est consultée sur les principaux dossiers relatifs à la chasse dans le département.

Type d'actions menées	Prévention, coordination	
Échelle d'action	Départementale	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Regroupement des acteurs de la chasse (forestiers, chasseurs, ...)	MOE, prescripteur
	Conseil sur les plans de chasse	
Partenariats	DRAAF, fédérations de chasse, techniciens forestiers, ONCFS	

### FREDON – Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

La FREDON appartient au réseau de la FNLON (Fédération nationale de lutte contre les organismes nuisibles), un syndicat professionnel né dans les années 30 sous la forme d'un groupe de réflexion et de pression sur les pouvoirs publics. Les FDGDON sont l'échelon départemental du réseau qui est présent au niveau communal sous la forme de groupements de base. Les fédérations sont chargées d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de lutte en forêt privée et publique (FNLON, 2013).

Type d'actions menées	Lutte	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Regroupement des demandes de traitements phytosanitaires	MOA
	Envoi des appels d'offres aux entreprises de traitements phytosanitaires	
	Contrôle des travaux et des résultats	
	Information des adhérents, des services administratifs, des mairies concernées et du public	
Partenaires	INRA, DRAF, CA	
Site internet	<a href="http://www.fredon-aquitaine.fr/fredon/index.php">http://www.fredon-aquitaine.fr/fredon/index.php</a>	

### ANSES – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

L'ANSES est créée en 2010 à la suite de la fusion de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) et de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET). Placée sous la tutelle des ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Alimentation, de l'Environnement, du Travail et de la Consommation, l'ANSES s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de recherche répartis sur 16 implantations géographiques sur le territoire français. Elle compte près de 1400 agents et fait intervenir 800 experts extérieurs. L'ANSES assure une mission d'expertise en réponse aux saisines des pouvoirs publics ou organisations habilitées à la saisir, elle est également habilitée à se saisir elle-même. À l'issue de ces expertises, l'ANSES formule des recommandations en appui aux autorités en charge de la gestion du risque. Ce fonctionnement est basé sur le principe de séparation de l'évaluation du risque et de gestion du risque. Ses travaux sont publics.

Type d'actions menées	Surveillance, recherche, prévention, communication	
Échelle d'action	Nationale (pas d'implantation en Aquitaine et Midi-Pyrénées)	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Veille et expertise de recherche et de référence sur un large champ couvrant la santé humaine, la santé et le bien-être animal et la santé végétale. Elle offre une lecture transversale des questions sanitaires. Ex : « L'ANSES recommande la combinaison de mesures préventives et curatives contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne en zone urbanisée »	MOA, MOE
	Partenariats	
Site internet	<a href="http://www.anses.fr/fr">http://www.anses.fr/fr</a>	

## 2. Vale do Sousa

### 2.1. Organismes de gestion multirisque

#### **ANPC – Autorité Nationale de la protection civile – *Autoridade Nacional de Proteção Civil***

L'ANPC est issue de la fusion du Service Nationale de la protection civile, du Service National incendie et du Service National spécialisé dans les feux de forêt. Elle possède trois niveaux hiérarchiques opérationnels : au niveau national, le CNOS (Commandement national des opérations de secours) est responsable de la mise à disposition des secours, de la protection de l'environnement et du patrimoine en articulation avec les autres unités de l'ANPC. Au niveau régional, l'ADOS (Groupement de district des opérations de secours) regroupe et assure la coordination des CDOS (Commandement de district des opérations de secours) qui assurent l'articulation au niveau des districts entre toutes les organisations de protection et de secours afin que les moyens adéquats soient engagés dans chaque situation. Au niveau municipal, les COM (Commissions municipales) s'assurent de la collaboration des institutions essentielles à la protection et aux opérations de secours et des structures d'assistance d'urgence. Elles fournissent les moyens considérés appropriés pour la gestion de la crise au cas par cas.

Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes
Type d'actions	Prévention, lutte, surveillance, communication, coordination
Échelle d'action	Nationale
Principales missions en lien avec les risques	Lutte contre les feux de forêts
	Surveillance post-incendie
	Analyse des risques événements climatiques extrêmes
	Établissement de mesures préventives contre les événements climatiques extrêmes
	Assistance à la population en cas de crise
Partenariats	APA, AFVS, GNR, ICNF
Site internet	<a href="http://www.proteccaocivil.pt/">http://www.proteccaocivil.pt/</a>

#### **AFVS – Association forestière de Vale do Sousa – *Associação florestal do Vale do Sousa***

Organisme privé à but non lucratif créé en 1994, l'AFVS est l'association de propriétaires qui couvre les 6 communes de la zone d'étude. En collaboration directe avec tous les acteurs du territoire elle est chargée de la gestion collaborative des ZIF : les zones d'intervention forestière. La région de Vale do Sousa est soumise à un PROF (Plan régional forestier) dont les recommandations promeuvent une gestion durable des forêts. Les ZIF suivent ces recommandations et ont pour but la prévention des feux de forêt, de la désertification et du dépeuplement. Les 328 propriétaires de Vale do Sousa ont adhéré à ce système de gestion collaboratif. L'AFVS emploie cinq ingénieurs forestiers, un comptable et un assistant de gestion.

L'objectif de l'AFVS est de soutenir les propriétaires forestiers dans la valorisation de leur forêt. Pour ce faire ils assurent les missions suivantes :

- (a) Information et formation des propriétaires au regard de la législation, des aides financières, des pratiques de sylviculture et des ZIF
- (b) Support technique et conseil sur les essences, la fertilisation, la prévention des ravageurs et des incendies
- (c) Élaboration de plans de gestion et de plan de gestion spécifiques
- (d) Certification des forêts
- (e) Formations forestières et environnementales
- (f) Renforcement des relations et coopérations entre les acteurs du territoire

(g) Évaluation de la qualité des bois et vente.		
Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes, insectes et maladies	
Type d'actions	Surveillance, communication, prévention, lutte	
Échelle d'action	Locale	
Principales missions en lien avec les risques	Soutien technique et conseils au regard de la prévention contre les feux de forêt	MOE
	Surveillance de l'aire d'extension de l'association suite à des événements climatiques extrêmes afin de détecter les dégâts et de caractériser leur ampleur.	MOA
	Information des propriétaires sur les risques	
	Soutien technique et conseils au regard de la prévention contre les insectes et maladies	MOE
Partenariats	ANPC, ICNF, GNR(SEPNA),	
Problématiques	Maintien du réseau d'associés et approbation de projets subventionnés qui sont les deux sources de financements de l'AFVS.	
Site internet	<a href="http://www.afvs.ws/">http://www.afvs.ws/</a>	

**ICNF – Institut de la conservation de la nature et de la forêt – Instituto da conservação da natureza e das florestas**

L'ICNF, institution publique avec administration indirecte du gouvernement, dispose d'une autonomie financière et administrative et possède un patrimoine. Son siège est basé à Lisbonne, mais plusieurs de ses services sont répartis sur le territoire : à Villa Real, Évora, Viseu, Santarém et Olhão. L'ICNF compte 1497 salariés.

ICNF est chargé de la gestion et de l'exécution des plans nationaux forestiers via:

- (a) La proposition, le monitoring et l'exécution de mesures de protection pour la conservation de la nature et de la forêt
- (b) La promotion auprès du public de la conservation et de l'utilisation durable du patrimoine naturel
- (c) La promotion de la gestion durable des forêts et des ressources auprès des acteurs du territoire
- (d) L'amélioration de la compétitivité de la filière bois
- (e) L'assurance d'une prévention des risques organisée avec la création d'actions concertées entre les différents secteurs d'activités en forêt (chasseurs, pêcheurs...)

Les principaux objectifs de son programme de défense des forêts contre les incendies sont : (i) accroître la résilience du territoire, (ii) changer les comportements de la population afin qu'ils acquièrent une attitude plus responsable et respectueuse vis-à-vis de la forêt. Les équipes de l'INCF remplissent plusieurs missions en lien avec l'aménagement du territoire et la gestion sylvicole préventive des incendies.

Risques traités	Feu de forêt, gibier, insectes et maladies	
Type d'actions	Prévision, prévention, lutte, surveillance, communication, coordination, recherche	
Échelle d'action	Nationale	
Principales missions en lien avec les risques	Gestion du combustible (broyeur)	
	Entretien des infrastructures feu de forêt dans les massifs	
	Suivi des exploitations forestières	
	Mise en place de mesures phytosanitaires	
	Suivi et vérification de l'application des politiques en lien avec la conservation de la faune et la chasse	MOA
	Établissement du calendrier de chasse et des jours de chasse autorisée	MOE
	Gestion et distribution des permis de chasse	
	Gestion des instructions de chasse : signalement des zones de chasse en cours et autorisations de chasse	
	Fixe les prix de chasse	

	Proposition de législations spécifiques pour prévenir les ravageurs
Partenariats	GNR, CNMOA, ANPC, AFVS, DGAV, INIAV
Site internet	<a href="http://www.icnf.pt/portal">http://www.icnf.pt/portal</a>

### **GNR – Garde républicaine nationale – *Guarda nacional Republicana***

La garde nationale républicaine est une force de sécurité du corps militaire. Elle dispose d'un département spécifique pour traiter les opérations en lien avec la protection de la nature : le SEPNA (Service de protection de la nature et de l'environnement) ainsi qu'un service spécialisé dans la lutte contre les incendies le GIPS (Groupe d'intervention de protection et de secours) qui intervient en première ligne lors d'urgences de protection et de secours dans des cas de feux de forêt ou de catastrophes.

Risques traités	Feu de forêt, gibier	
Type d'actions	Lutte, surveillance, coordination	
Échelle d'action	Nationale	
Principales missions en lien avec les risques	Protection des milieux naturels, des espaces forestiers et de la faune	MOA, MOE
	Coordination au niveau national des activités de prévention, surveillance et détection de feux de forêt	
	Police de l'environnement	
	Réalisation d'interventions de lutte	
	S'assurer de la conformité de la chasse aux lois et règlements	
	Sensibilisation sur la protection de l'environnement	
Partenariats	ICNF, ANPC, AFVS	
Site internet	<a href="http://www.gnr.pt/">http://www.gnr.pt/</a>	

## 2.2. Organismes de gestion des risques

### **ZIF – Zone d'intervention forestière – *Zona d'Intervenção Florestal***

Les zones d'intervention forestières sont des territoires continus et délimités constitués principalement de zones boisées soumises à un plan de gestion forestier et à un plan de protection forestier gérés par une seule entité.

L'AFVS gère les quatre ZIF de Vale do Sousa: Entre Douro e Sousa (2007, 7 223 ha, 191 membres), Seixoso (2010, 3 578 ha, 180 membres), Lousada (2011, 2 405 ha, 84 membres), Paiva (2008, 7 623 ha, 185 membres).

Les ZIF sont financées majoritairement par l'État, et les propriétaires forestiers.

Type d'actions	Prévention, communication	
Échelle d'action	Locale	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Promotion de la gestion durable des forêts incluses dans la ZIF	MOE
	Coordination de la protection des forêts et des espaces naturels	
	Travaux pour la réduction des conditions de départ et de propagation des feux	
	Coordination de la reconstitution forestière et des espaces naturels affectés par un feu	
	Apporter une cohérente territoriale et une efficacité des interventions en forêt	
Partenariats	AFVS	
Site internet	<a href="http://www.afvs.ws/zif.html/">http://www.afvs.ws/zif.html/</a>	

### APA – Agence portugaise de l'environnement – *Agência portuguesa do ambiente*

La nouvelle APA résulte de la fusion de plusieurs organismes : l'agence portugaise de l'environnement, l'institut de l'eau, l'administration des bassins versants, le comité climat, le comité de veille de la gestion des déchets, la commission de planification des urgences environnementales. L'APA dispose de plus de 800 employés et inclut 5 administrations des bassins versants.

Le principal objectif de l'APA est de proposer, développer et surveiller les politiques intégrées et participatives environnementales et d'assurer la coordination de la politique de développement durable avec les politiques des autres secteurs (en collaboration avec des entités publiques et privées). Son siège social est situé à Lisbonne et elle dispose de plusieurs bureaux répartis au Portugal. L'APA est également la structure en charge de la coordination et de la réalisation de la stratégie nationale pour l'adaptation au changement climatique.

Type d'actions menées	Communication, recherche	
Échelle d'action	Nationale	
Principales missions en lien avec le risque ECE	Développement et suivi de l'implantation des politiques environnementales (et particulièrement de celles en lien avec le CC)	MOA, MOE
	Amélioration du niveau de protection et de restauration des écosystèmes	
	Amélioration du niveau de protection des personnes et des biens en cas de situation de risque	
	Amélioration de la connaissance et de l'information sur l'environnement	
	Renforcer la participation du public et assurer l'implication des institutions	
Partenariats	ANMOA	

### CNCP – Confédération nationale des chasseurs portugais – *Confederação nacional de caçadores portugueses*

Depuis sa création en 1993 dans la région de Bragança, la CNCP a pour objectif de stimuler le tissu associatif autour de la chasse en défendant les chasseurs et la gestion durable des ressources.

Type d'actions menées	Surveillance, communication	
Échelle d'action	Nationale	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Planification de la chasse selon les principes de la gestion durable	MOA, MOE
	Représentant du Portugal à la FACE et aux CIC	
	Représentation des chasseurs : au conseil national pour la chasse et la protection de la faune sauvage, aux assemblées nationales pour les lois cadre sur la chasse, à la commission européenne	
	Recherche sur l'amélioration des pratiques de chasses, la simplification des procédures administratives, la formation des chasseurs, l'affirmation de la chasse comme une activité économique sociale et culturelle => en coopération avec le gouvernement	
	Soutien des institutions en faveur de l'amélioration des connaissances de la gestion des populations	
	Promotion de la communication en lien avec la gestion du gibier	
Partenariats	Soutien et coopération avec les fédérations dans leurs réalisations d'objectifs	
	ICNF, FACE (Fédération des associations de chasse et de protection de la faune sauvage de l'UE), CIC (Conseil international pour la chasse et la protection de la faune sauvage), organismes universitaires et de recherche (Faculté des sciences de Porto, Université d'Aveiro, Faculté des sciences de Lisbonne), gouvernement	

**DGAV – Direction générale de l’Alimentation et des Services vétérinaires – *Direção-geral de Alimentação e Veterinária***

Organisme public créé en 2012 suite à une réforme de l’administration publique, la DGAV est responsable de la mise en place et de l’évaluation des mesures de protection pour l’alimentation, la santé des animaux et des végétaux. Son siège est basé à Lisbonne et il dispose de plusieurs bureaux répartis dans le pays. Les services phytosanitaires de son administration (DSSV) sont basés à Matosinhos, Vila Real, Coimbra, Santarém, Faro, Ponta Delgada et Funchal. La DGAV compte 1069 salariés.

Type d’actions menées	Prévision, prévention, surveillance, communication	
Échelle d’action	Nationale	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Gestion, élaboration et évaluation des mesures sanitaires pour la protection des végétaux.	MOA, MOE
Partenaires	ICNF, INIAV	

**POSF – Programme opérationnel de la santé des forêts (en cours de développement) – *Programa operacional de sanidade florestal***

Ce programme d’ampleur nationale initié par l’INCF a pour vocation la réalisation d’un diagnostic de la situation actuelle en matière de protection des végétaux : définition des entités responsables de la mise en œuvre des mesures de protection, actions et perspectives pour les différents acteurs, systèmes de production et bases d’intervention pour diminuer le risque d’introduction et de propagation. Ce programme est créé par des acteurs pluridisciplinaires.

Type d’actions menées	Recherche, prévention	
Échelle d’action	Nationale	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Améliorer les connaissances sur la présence des pathogènes	MOA
	Renforcer la capacité de prévention et les contrôles des pathogènes	MOA
	Réduire le potentiel d’introduction et d’installation de pathogènes	MOA
	Renforcer la recherche sur la prévention et le contrôle des pathogènes	MOA

**INIAV – Institut national de recherche agronomique et vétérinaire – *Instituto nacional de investigação agrária e veterinária***

L’INIAV, organisme public avec administration indirecte du gouvernement, dispose d’une autonomie financière et administrative. Créé en 2012, suite à la fusion de l’INIA (recherche agronomique) et de LNIV (recherche vétérinaire). Son siège est basé à Lisbonne et il possède deux délégations à Vila do Conde dans le Nord du pays et à Elvas dans le Sud.

L’INIAV est composé de 703 salariés, dont 129 dédiés à la recherche scientifique.

Type d’actions menées	Prévention et recherche	
Échelle d’action	Nationale	
Principales missions	Recherche spécifique via : (a) Le développement scientifique et technologique pour soutenir les politiques publiques (b) La promotion de la recherche dans sa sphère d’action (c) La réalisation d’analyses en laboratoire dans le domaine de la santé des végétaux (d) La coopération avec d’autres organismes scientifiques et technologiques	MOA, MOE
	Diagnostic, contrôle et prévention des ravageurs via l’élaboration de plan	MOA,

	d'action dans le secteur de la protection des végétaux.	MOE
Partenaires	DGAV, ICNF, universités (Université technique de Lisbonne, Universités d'Évora, Coimbra et Aveiro), conseils généraux, centres de recherche (portugais comme européens) et compagnies privées.	

**DGOTDU – Direction générale de l'aménagement et du développement urbain – *Direcção geral do ordenamento do território e desenvolvimento urbano***

La DG OTDU est un service de l'État au sein du ministère de l'Agriculture, de la Mer, de l'Environnement et de l'Aménagement. En 2007, elle a créé le programme d'action national contre la désertification et la sécheresse.

Type d'actions menées	Prévention, surveillance, coordination	
Échelle d'action	Nationale	
Principales missions en lien avec le risque érosion	Soutien technique pour la définition et la planification des politiques de développement urbain	MOA, MOE
	Suivi et évaluation de la gestion du sol et des pratiques de gestion du sol	
	Diffusion de bonnes pratique et formation des acteurs régionaux et locaux des secteurs publics et privés ainsi que des citoyens	
	Représentation au sein d'organisations internationales (UE)	
Partenariats	LPN	

**LPN – Ligue pour la protection de la nature – *Liga para a protecção da natureza***

La LPN fondée en 1948 est la plus ancienne association pour la protection de l'environnement dans la péninsule ibérique. Son quartier général est le Centre de formation environnementale et spéléologique, localisé à Lisbonne. La LPN a pour mission de veiller à l'utilisation durable et équitable de la terre, ressource naturelle de base. La réalisation de cette mission se fait à travers des études, des analyses de permis de construire privés, des analyses et des débats sur les conséquences des nouveaux PNOT, une intégration d'un continuum naturel dans la ville, la protection du sol.

Type d'actions menées	Communication, recherche	
Échelle d'action	Nationale	
Principales missions en lien avec le risque érosion	Sensibilisation via des séminaires et publications	MOA, MOE
	Lancement d'alertes aux autorités et à l'opinion publique	
Partenariats	DGOTDU	

## 3. Pays basque

### 3.1. Organismes de gestion multirisque

#### MAGRAMA – Ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation et de l’Environnement – *Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio ambiente*

Issu de la fusion en 2008 du ministère de l’Agriculture et du ministère de l’Environnement, le MAGRAMA est chargé de la mise en place des politiques nationales de lutte contre le changement climatique, du développement durable des aires rurale, de la protection du patrimoine naturel, de la biodiversité, des espaces marins, de l’eau, de l’agriculture, de l’élevage, de la forêt, de la pêche et des ressources alimentaires. Sa stratégie est basée sur l’encouragement de modèles d’actions intégrés à l’échelle du territoire.

Trois services du MAGRAMA participent à la gestion du risque feu de forêt : les BRIF (brigades de support des feux de forêt), le CCINIF (centre de coordination de l’information nationale sur les feux de forêt) et le CLIF (comité de lutte contre les feux de forêt).

Durant la campagne des feux de forêt, le MAGRAMA dispose de 10 brigades feu de forêt réparties sur le territoire dans les zones les plus à risque. En période hivernale, 5 brigades feu de forêt de tailles plus restreintes, assurent des activités de prévention : nettoyage des pistes, feux contrôlés, etc.

Ces brigades sont coordonnées toute l’année par le CCINF, centre opérationnel qui assure la transmission des informations de terrain aux autorités compétentes et coordonne le déploiement des équipes et du matériel en fonction des disponibilités. Ce service est également chargé d’établir les statistiques feu de forêt.

Le CLIF, est un comité de coordination technique qui regroupe les parties prenantes (autorités, experts, ...) de la problématique feu de forêt. Le comité se réunit deux fois par an, avant et après la campagne des feux de forêt, notamment pour décider de la répartition des moyens aux différentes bases. Sont également présentés lors de ces réunions les avancées et travaux de 5 groupes de travail dépendants du comité : GT1- Statistiques, GT-2 Prévention, GT3- Coordination aérienne, GT4- Sécurité, GT5- Formation habilitation et système de gestion des urgences.

Risques traités	Feu de forêt, dégradation du sol, gibier, insectes et maladies, événements climatiques extrêmes	
Type d’actions	Lutte, surveillance, communication, compensation, coordination, prévention, recherche	
Échelle d’action	Régionale et nationale	
Principales missions en lien avec les risques	Compensation financière des dégâts incendie	Financier
	Élaboration des statistiques nationale feu de forêt	
	Coordination de la lutte contre les incendies	
	Restauration du réseau hydrographique forestier	Prescripteur
	Évaluation et contrôle du risque érosion	
	Législateur national sur la chasse	
	Prescription des stratégies de chasse et de pêche	
Homologation des trophées de chasse	MOA, MOE	
Surveillance de la santé des forêts et des dégâts dans les peuplements des principales essences forestières		
Partenariats	Gouvernement du Pays basque, services forestiers	
Site internet	<a href="http://www.magrama.gob.es/es/">http://www.magrama.gob.es/es/</a>	

## Services forestiers provinciaux

Les services forestiers provinciaux font partie de l'administration basque et sont chargés de la gestion des forêts publiques et du contrôle de la gestion des forêts privées. Les services forestiers adaptent la législation nationale au contexte local notamment sur les obligations des propriétaires en lien avec la santé des végétaux et à la protection du sol. Ils peuvent également délivrer des subventions et des compensations financières. Les services forestiers appliquent le plan de protection en particulier sur la surveillance et l'accès au massif. Son personnel peut être impliqué dans des opérations de lutte en coordination avec les corps de pompiers et de volontaires spécialisés. En l'absence de ces derniers, les services forestiers sont chargés de l'extinction du feu jusqu'à leur arrivée. Ils s'organisent selon le risque (en moyenne ce sont plus de 200 personnes mobilisées (avec des disparités importantes entre provinces : 150 à Bizkaia, 130 à Gipuzkoa et seulement 20 à Alava)), et disposent d'un équipement pour l'attaque du feu naissant.

Le plan d'urgence feu de forêt basque définit les partenariats et procédures de coopération. Le gouvernement basque assure la coordination générale. Les services de protection civile, les pompiers et les services forestiers se chargent de la lutte et des urgences. En cas de besoin, le gouvernement basque peut demander des renforts au ministère espagnol ou aux communautés autonomes voisines.

Les services forestiers créent et adaptent les programmes de soutien au reboisement et à la restauration des terrains après un événement climatique extrême et gèrent le fonds de développement rural.

Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes, gibier, insectes et maladies, dégradation du sol	
Type d'actions	Prévention, lutte, surveillance, compensation	
Échelle d'action	Provincial (subdivision of Basque Country)	
Principales missions en lien avec les risques	Création et réalisation du Plan provincial feu de forêt (surveillance et lutte en coordination avec les autres acteurs et parfois le soutien de volontaires)	
	Répartition des aides publiques pour la prévention et les actions de réparation des dégâts	MOA, MOE
	Regroupement des données incendies pour les statistiques	
	Rédaction des outils de communication et de sensibilisation	
	Recommandation vis-à-vis du choix des essences	MOE
	Création et gestion des schémas d'atténuation de dégâts pour les propriétaires privés et collectivités	MOA, MOE
	Estimation des dégâts	MOE
	Études ciblées sur les traitements phytosanitaires dans les forêts publiques et privées et possibilité de réalisation d'actions de lutte phytosanitaire	MOA, MOE
	Création de régulation et déclinaison de la politique forestière nationale au niveau régional. Ceci prend en compte les obligations des propriétaires privés au regard de la santé des forêts.	
	Création et contrôle de l'application des réglementations en lien avec la dégradation du sol	
Conception et gestion des régimes de soutien public pour la foresterie. Ex: construction de route, bonnes pratiques, reboisement de la ripisylve		
Promotion de l'élaboration de plans de gestion durables	MOE	
Suivi des dégâts causés au sol par les opérations forestières (dans la province de Gipuzkoa, les services forestiers disposent d'un registre d'entreprises autorisées d'exercer dans la province duquel ils peuvent radier une entreprise ayant causé des dégâts trop importants sur un chantier. Les services forestiers assurent donc une évaluation des dégâts.)		
Partenariats	Gouvernement du pays basque, Services de protection civile, Pompiers, Associations de propriétaires forestiers, communes, gouvernements provinciaux	

Défis rencontrés	<p>La faible taille des feux ces dernières années rend plus difficile le maintien d'un personnel de lutte qualifié contre les feux de forêt. Il n'est pas certain, en cas de catastrophe comme celle de 1989 que l'urgence soit mieux traitée. Le manque de gestion des forêts et l'abandon rural couplé au changement climatique posent un risque additionnel qui nécessite d'être pris au sérieux. Les services forestiers d'Alava semblent en sous-effectif et avec des moyens moindres par rapport aux autres services forestiers. Les compétences et les moyens des services forestiers sont limitées en gestion de gibier.</p> <p>Augmenter les moyens matériels et humains dédiés à la santé des forêts. Création de partenariats pour améliorer les connaissances, de recherche appliquée qui aboutirait sur des prises de décisions en fonction des connaissances acquises.</p> <p>Manque d'outil de suivi spécifiques et nécessité d'avoir une évaluation systématique et objective des impacts des opérations forestières, ainsi que de l'efficacité des règlements et schémas de subvention en place.</p> <p>Manque de définition claire de certains concepts notamment « humidité du sol adéquate », « technique à faible impact »</p>
------------------	---

### Gouvernement du Pays basque

<p>Le département de l'intérieur du gouvernement basque dirige un centre de coordination d'urgence, le SOS-DEIAK. Ce centre, selon l'analyse du risque et des informations de terrain décide de l'activation du Plan d'urgence feu de forêt et en prend les commandes et la coordination, notamment avec le gouvernement espagnol, les services de protection civile, le corps de pompier, la police, les urgences. Le département de l'Environnement est chargé des questions liées à la dégradation du sol.</p>		
Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes, insectes et maladies, dégradation du sol	
Type d'actions	Prévision, prévention, recherche, compensation, coordination	
Échelle d'action	Régional	
Principales missions en lien avec les risques	<p>Direction du plan d'urgence feu de forêt basque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination de la lutte, de la logistique et allocation des ressources</li> <li>- Communication et coordination avec les autres acteurs (ministère espagnol)</li> </ul>	MOA, MOE
	Mise à jour des informations sur les moyens et ressources disponibles pour la lutte	MOE
	Développement d'outils de simulation des feux de forêt pour l'ensemble des acteurs	
	Création de cartes sur les statistiques du risque feu de forêt	
	Financement de recherches via des organismes publics tels Neiker, Hazi et l'Université du Pays Basque.	Financier
	Coordination des différents services forestiers via la « <i>mesa sanidad forestal</i> »	MOE
	Création de fonds de compensation spécifiques et exceptionnels	Financier
	Création de cartographie sur le risque	MOE
	Étude et évaluation des impacts environnementaux sur les opérations forestières	MOA
Soutien financier pour l'investissement dans de l'équipement innovant	Financier	
Partenariats	MAGRAMA, Services de protection civile, pompiers, police, urgences, gouvernements provinciaux, communes, Services forestiers, propriétaires	

	forestiers, Service des graines et plants de pépinières, Mesa Sanidad Forestal
Site internet	<a href="http://www.euskadi.net/r33-2220/es">http://www.euskadi.net/r33-2220/es</a>

### Centre météorologique du territoire d'Euskalmet (DAEM)

Le centre de météorologie basque appartient à la direction des urgences, de la protection civile et de la météorologie. Il dispose d'un réseau de stations météorologiques produisant des informations en temps réel. Les informations extraites sont communiquées aux autorités compétentes et au grand public via des applications web.

Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Prévision	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec les risques	Évaluation journalière du niveau de risque feu de forêt et création de carte de niveau de risque pour la journée en cours, le lendemain et le surlendemain. (Ces prévisions ne prennent pas en compte la végétation et les éventuelles charges en combustibles, ce croisement d'information est réalisé par les services forestiers).	MOE
	Prévision des conditions météorologiques et lancement des alertes.	
Partenariats	Gouvernement du pays basque	
Site internet	<a href="http://www.euskalmet.euskadi.net/s07-5893/es/contenidos/informacion/que_es_daem/es_7032/es_que_es_daem.html">http://www.euskalmet.euskadi.net/s07-5893/es/contenidos/informacion/que_es_daem/es_7032/es_que_es_daem.html</a>	

### Associations de propriétaires forestiers

Approximativement 60% des propriétaires privés au Pays basque appartiennent à des associations. Ces associations fournissent des services et des informations à leurs membres.

Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes, gibier, insectes et maladies, dégradation du sol	
Type d'actions	Prévention, compensation, lutte, communication	
Échelle d'action	Provinciale	
Principales missions en lien avec les risques	Promotion de la certification forestière et de la mobilisation des bois (60 000 hectares soit 17% du territoire)	MOE
	Proposition d'une assurance à ses membres contre le risque feu de forêt et les risques d'événements climatiques extrêmes (en partenariat avec un organisme (MAPFRE))	
	Conseils techniques sur les risques et les moyens de limiter leurs impacts (reconstitution forestière, candidature aux dossiers de financement, etc.)	
	Soutien à l'évaluation des dégâts et à la préparation des demandes de compensation des propriétaires	
	Représentation auprès des instances publiques pour le soutien financier des propriétaires forestiers	
	Représentation auprès des instances publiques pour un renforcement du contrôle des populations et un soutien plus simple, plus rapide et plus important	
	Canal de communication auprès des propriétaires privés	
	Réalisation d'actions sanitaires (traitements, coupes préventives...) avec des subventions publiques	
	Information des propriétaires sur les risques de dégradation du sol	
Partenariats	MAPFRE, Services forestiers, Gouvernement du pays basque, Service de la chasse et de la pêche	

### Laboratoire de la santé des végétaux

Les laboratoires de la santé des végétaux sont sous l'autorité des départements de l'Agriculture de chaque province.

Risques traités	Insectes et maladies, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Surveillance	
Échelle d'action	Provinciale	
Principales missions en lien avec les risques	Identification de pathogène lorsque demandé Inspection des pépinières, parcs à bois, transports routiers et industries forestières Suivi des organismes de quarantaine : <i>Gibberella circinata</i> , <i>Phytophthora ramorum</i> , <i>Bursaphelenchus xylophilus</i>	MOE
Partenariats	Département de l'Agriculture de la province	
Améliorations possibles	Mise à jour des protocoles d'études de la forêt, augmentation des moyens dédiés au service en adéquation avec le niveau de risque	

## 3.2. Organismes de gestion des risques

### Services des sapeurs pompiers

Chaque grande ville et chaque province dispose de son corps de pompiers. En tout ce sont 6 brigades réparties sur 23 casernes qui sont coordonnées par un centre de commande et de communication. Les brigades citadines peuvent apporter du renfort, moyennant un remboursement des frais, aux brigades provinciales lorsque nécessaire.

Type d'actions menées	Lutte	
Échelle d'action	Provinciale et municipale (pour les grandes villes)	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Lutte incendie et secours	MOE
Partenariats	Services forestiers	
Problématique	Ces brigades sont bien entraînées et équipées pour la lutte contre les incendies en milieu urbain mais plus limitées pour les feux de forêt. De ce fait, certains services forestiers fournissent des camions citernes capables de pénétrer en forêt.	

### Services de la chasse et de la pêche

Les services de la chasse et de la pêche sont sous l'autorité des gouvernements provinciaux et gérés par les ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de l'Environnement. Composés de rangers et de techniciens, ils communiquent régulièrement avec les fédérations de chasse. Ils sont exposés aux demandes des associations de propriétaires d'augmentation des bracelets de chasse, en particulier pour le chevreuil.

Type d'actions menées	Prévention, lutte, surveillance, compensation, coordination	
Échelle d'action	Provinciale	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Réalisation des estimations annuelles des populations et des dégâts potentiels : détermination du nombre de bracelets de chasse, gestion des périodes de chasse et des délivrances de permis de chasse Gestion des demandes de compensation des dégâts Compilation des statistiques de chasses fournies par les fédérations de chasse	MOE
Partenariats	Fédérations de chasse, recherche	

### Fédérations territoriales de chasse

Les fédérations territoriales sont des organisations privées à but non lucratif gérées indépendamment dans chaque province. Elles ont un rôle de relai entre les chasseurs et l'administration.

Type d'actions menées	Lutte, communication	
Échelle d'action	Provinciale	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Chasse selon la législation en vigueur (plans de chasse, ouverture, permis de chasse)	
	Déclaration du nombre d'animaux tués et du nombre d'animaux vus	
	Soumission de rapports de chasse	
	Promotion de la chasse	
	Formation des chasseurs	
Partenariats	Services de la chasse et de la pêche	
Principaux défis	Une amélioration de la pédagogie et de la sensibilisation est souhaitable pour limiter la perception négative de leurs actions par le grand public et certaines ONG environnementales.	

### Propriétaires des droits de chasse

Particularité de la province d'Alava, les terrains de chasse sont loués à des communes, à des associations locales de chasse ou au gouvernement provincial pour la chasse. Les loueurs sont responsables des dégâts causés par le gibier dans les environs de la propriété. Ils reçoivent des aides financières publiques afin de prendre des assurances privées en cas de dégâts constatés. Tous les droits de chasse ne sont pas actuellement utilisés et les propriétaires sont responsables des incidents du gibier avec le trafic (débat en cours autour de l'abrogation de cette loi).

Type d'actions menées	Lutte, compensation	
Échelle d'action	Alava (province du Pays basque)	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Gestion de la chasse dans la propriété	MOE
	Responsabilité des dégâts de chasse aux alentours de la propriété et compensation	

### Groupe de travail sur la santé des forêts – Mesa sanidad forestal

La Mesa Sanidad Forestal est un organisme de coordination créé en 2010. Il est composé du gouvernement basque, des représentants des provinces basques, des centres de recherche forestière et des représentants du secteur forestier. La *mesa sanidad forestal* ne dispose pas d'implantation ou de budget dédié, ce sont aux membres de l'organisation de mettre en place ses actions

Type d'actions menées	Coordination	
Échelle d'action	Régionale (Pays Basque)	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Établissement d'axes de travail sur la santé des forêts	Prescripteur
	Identification des domaines de recherche prioritaires	
Partenaires	Gouvernement basque, représentants des provinces, centres de recherche forestière, représentants du secteur forestier	

### Service des graines et plants de pépinières – *Servicio de Semillas y Plantas de vivero*

Le service des graines et plants de pépinières fait partie du gouvernement basque.

Type d'actions menées	Prévention	
Échelle d'action	Régionale (Pays Basque)	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Mise en place de la régulation du matériel de reproduction	MOA
	Délivrance du passeport phytosanitaire	MOE
Partenaires	Gouvernement basque	

### Entreprises de travaux forestiers

Les entreprises de travaux forestiers sont majoritairement de petites entreprises familiales avec des capacités d'investissement limitées.

Risques traités	Dégradation du sol	
Type d'actions	-	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque	Réalisation de chantier forestiers (principalement bûcheronnage et débardage avec des skidder, les abatteuses sont dominantes dans les peuplements d'eucalyptus où le réseau routier est plus dense)	MOE
Partenariats	Propriétaires forestiers, Gouvernement du Pays basque	
Problématiques	Les entreprises de travaux forestiers sont un élément clef du système, elles réalisent la majorité des opérations forestières. Leur implication dans le système de protection est importante et leur perception du risque et leur sensibilisation sur les impacts des opérations forestières mériteraient d'être améliorées.	

### Instituts de recherche

Dans les années 90 et 2000, l'Université de Saint Jacques de Compostelle et la faculté de géographie de l'Université du Pays basque ont mené des études sur la perte de sol. Plus récemment, NEIKER analyse le lien entre dégradation du sol et opérations forestières.

Risques traités	Dégradation du sol	
Type d'actions	Recherche	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque	Recherche en lien avec la dégradation du sol et l'érosion	MOE
Partenariats	Gouvernement du Pays basque	
Site internet	<a href="http://www.usc.es/">http://www.usc.es/</a> ; <a href="http://www.ehu.es/">http://www.ehu.es/</a> ; <a href="http://www.neiker.net/">http://www.neiker.net/</a>	

## 4. Asturies

### 4.1. Organismes de gestion multirisque

#### **MAGRAMA– Ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation et de l’Environnement – Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio ambiente**

Issu de la fusion en 2008 du ministère de l’Agriculture et du ministère de l’Environnement, le MAGRAMA est chargé de la mise en place des politiques nationales de lutte contre le changement climatique, du développement durable des aires rurales, de la protection du patrimoine naturel, de la biodiversité, des espaces marins, de l’eau, de l’agriculture, de l’élevage, de la forêt, de la pêche et des ressources alimentaires. Sa stratégie est basée sur l’encouragement de modèles d’actions intégrés à l’échelle du territoire.

Trois services du MAGRAMA participent à la gestion du risque feu de forêt : les BRIF (brigades de support des feux de forêt), le CCINIF (centre de coordination de l’information nationale sur les feux de forêt) et le CLIF (comité de lutte contre les feux de forêt).

Durant la campagne des feux de forêt, le MAGRAMA dispose de 10 brigades feu de forêt réparties sur le territoire dans les zones les plus à risque. En période hivernale, 5 brigades feu de forêt de tailles plus restreintes, assurent des activités de prévention : nettoyage des pistes, feux contrôlés, etc.

Ces brigades sont coordonnées toute l’année par le CCINF, centre opérationnel qui assure la transmission des informations de terrain aux autorités compétentes et coordonne le déploiement des équipes et du matériel en fonction des disponibilités. Ce service est également chargé d’établir les statistiques feu de forêt.

Le CLIF, est un comité de coordination technique qui regroupe les parties prenantes (autorités, experts, ...) de la problématique feu de forêt. Le comité se réunit deux fois par an, avant et après la campagne des feux de forêt, notamment pour décider de la répartition des moyens aux différentes bases. Sont également présentés lors de ces réunions les avancées et travaux de 5 groupes de travail dépendants du comité : GT1- Statistiques, GT-2 Prévention, GT3- Coordination aérienne, GT4- Sécurité, GT5- Formation habilitation et système de gestion des urgences.

Risques traités	Feu de forêt, dégradation du sol, gibier, insectes et maladies, événements climatiques extrêmes	
Type d’actions	Lutte, surveillance, communication, compensation, coordination, prévention, recherche	
Échelle d’action	Régionale et nationale	
Principales missions en lien avec les risques	Compensation financière des dégâts incendie	Financier
	Élaboration des statistiques nationale feu de forêt	
	Coordination de la lutte contre les incendies	
	Restauration du réseau hydrographique forestier	Prescripteur
	Évaluation et contrôle du risque érosion	
	Législateur national sur la chasse	
	Prescription des stratégies de chasse et de pêche	
Homologation des trophées de chasse	MOA, MOE	
Surveillance de la santé des forêts et des dégâts dans les peuplements des principales essences forestières		
Partenariats	Gouvernement du Pays basque, services forestiers	
Site internet	<a href="http://www.magrama.gob.es/es/">http://www.magrama.gob.es/es/</a>	

### **Gouvernement de la principauté des Asturies – Gobierno del Principado de Asturias**

Le service des politiques forestières, de l'élevage et des ressources naturelles du gouvernement des Asturies est chargé d'assurer les missions en lien avec la forêt, à savoir :

- La gestion et le développement des politiques agricoles et forestières en harmonie avec l'Union Européenne, la mise en place de subventions, d'infrastructures et de programmes innovants
- La planification et la gestion de la politique forestière et le développement d'activités liées à la pêche, la chasse, la biodiversité et le maintien des écosystèmes.

Risques traités	Feu de forêt, dégradation du sol, gibier, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Surveillance, prévention, communication, compensation, lutte	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec les risques	Attribution de subventions de reboisement après incendie	
	Financement des infrastructures de protection contre le feu de forêt	
	Financement des actions de protection des forêts contre les incendies	Financeur
	Restauration du réseau hydrographique forestier	
	Suivi des dégâts de gibier	MOE
	Répartition des autorisations de chasse	
	Compensation financière des dégâts de gibier	Financeur
	Législateur régional sur la chasse	Prescripteur
Partenariat	Surveillance de la santé des forêts	
	Restauration des forêts et environnements naturels endommagés par les catastrophes naturelles.	MOA
Partenariat	Brigade du feu des Asturies, MAGRAMA, compagnies forestières, INDUROT, Université d'Oviedo, MAGRAMA, Associations de chasse des Asturies, SERIDA, Fédération de chasse, TRAGSA, AEMET, CETEMAS	
Site internet	<a href="https://www.asturias.es/">https://www.asturias.es/</a>	

### **INDUROT – Institut des ressources naturelles et de l'aménagement du territoire – Instituto de recursos naturales y ordenación del territorio**

L'Indurot est un centre spécialisé en recherche scientifique et technique sur l'aménagement du territoire, les ressources naturelles et l'environnement. Il fait partie de l'Université d'Oviedo. Ses activités principales incluent de la recherche appliquée, de l'assistance techniques aux entreprises et à l'administration, de l'enseignement, des conférences et des publications.

Risques traités	Feu de forêt, dégradation du sol	
Type d'actions	Recherche	
Échelle d'action	Régionale et interrégionale	
Principales missions en lien avec les risques	Recherche sur les causes et effets des feux de forêt	MOE
	Cartographie de l'évolution de l'érosion grâce à des images satellites	MOA
Partenariat	Gouvernement des Asturies, MAGRAMA, Université d'Oviedo, SERIDA, CETEMAS	
Site internet	<a href="http://www.indurot.uniovi.es/">http://www.indurot.uniovi.es/</a>	

### **Compagnies forestières (privées et publiques) : TRAGSA, SERPA**

TRAGSA est un groupe appartenant à l'État créé il y a plus de 30 ans. Il propose des services dans la réalisation de projets dans différents secteurs : l'environnement, les infrastructures, la construction et l'architecture, l'eau, les productions agricoles forestières et aquacoles, la santé, les secours. Le groupe dispose de plus de 10000 salariés aux compétences multiples.

SERPA est une compagnie appartenant à l'État et qui propose ses services dans le développement rural en lien avec l'agriculture, l'aquaculture, la pêche, l'environnement, le tourisme, l'éducation, la culture et le sport. SERPA est un instrument du gouvernement de la principauté des Asturies.		
Risques traités	Feu de forêt, dégradation du sol, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Prévention, lutte	
Échelle d'action	Régionale et interrégionale	
Principales missions en lien avec les risques	Opération de nettoyage du sous bois	
	Actions de protection de la forêt contre les incendies	
	Construction d'infrastructures de défense de la forêt contre les incendies	MOA
	Restauration du réseau hydrographique forestier	
	Aménagement et travaux sur les bassins versants	
	Préparation de l'inventaire national de l'érosion des sols	MOE
	Restauration des forêts et environnements naturels endommagés par les catastrophes naturelles.	
Partenariat	Gouvernement des Asturies, MAGRAMA	
Site internet	<a href="http://www.tragsa.es/">http://www.tragsa.es/</a> ; <a href="http://www.serpasa.es/">http://www.serpasa.es/</a>	

#### **AEMET– Agence nationale de la météorologie – *Agencia Estatal de Meteorología***

L'AEMET est un service du MAGRAMA. Il est composé d'un quartier général national divisé en 3 directions (administratif, infrastructures et stratégie, développement commercial) et de 17 bureaux régionaux. Sa mission principale est de développer, mettre en place et fournir des services météorologiques à l'échelle nationale afin d'apporter un soutien technique à la prise de décision publique afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

AEMET emploie 1 358 salariés et dispose de 90 observatoires, de 700 stations automatiques d'observation, d'un réseau de détection de la foudre de 20 infrastructures et de 4500 équipements pour l'enregistrement des températures et de la pluviométrie.

L'agence météorologique réalise quotidiennement des bulletins et cartes sur le risque feu de forêt (deux cartes par jour : pour la journée en cours et pour le lendemain) et définit le niveau de risque feu de forêt : faible, modéré, élevé, très élevé, extrême.

Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Prévision, surveillance, communication	
Échelle d'action	Régionale et nationale	
Principales missions en lien avec les risques	Prévision météorologiques pour l'estimation du risque feu de forêt	
	Prévision météorologiques	MOE
	Lancement d'alertes climatiques par rapport au vent, à la sécheresse et au gel pour aider les décisions des pouvoirs publics.	
	Recherche en lien avec la météorologie et les scénarios de changement climatique	
	Communication sur les conditions météorologiques et climatiques	
Partenariat	MAGRAMA, Gouvernement des Asturies, Gouvernement de Galice, SERIDA	
Site internet	<a href="http://www.aemet.es/">http://www.aemet.es/</a>	

#### **SERIDA – Service regional de recherche et de développement agroalimentaire – *Servicio Régional de Investigación y Desarrollo Agroalimentario***

SERIDA est un organisme public créé en 1999 pour contribuer à la modernisation et à l'amélioration du secteur agro-alimentaire régional. Le gouvernement de la principauté des Asturies a transmis les compétences de recherche dans le secteur de l'agriculture à SERIDA.

Risques traités	Gibier, événements climatiques extrêmes
-----------------	---

Type d'actions	Recherche	
Échelle d'action	Régionale et interrégionale	
Principales missions en lien avec les risques	Recherche sur les répulsifs des ongulés Recherche génétique sur l'accroissement de la tolérance aux risques biotiques et abiotiques (ex: résistance du pin maritime à la sécheresse)	M OA
Partenariat	Gouvernement des Asturies, CETEMAS, CIFOR-INIA	
Site internet	<a href="http://www.serida.org/">http://www.serida.org/</a>	

### **CETEMAS – Centre technologique de la forêt et du bois – Centro Tecnológico y Forestal de la Madera**

Cet organisme privé à but non lucratif de recherche sur la forêt et les technologies du bois s'investit dans la recherche et le développement de projets pour l'expansion et l'innovation de la forêt et des produits du bois. Il promeut l'utilisation du bois et de produits dérivés du bois aux consommateurs et entreprises et aide les industries du bois à identifier les opportunités.

Risques traités	Feu de forêt, Insectes et maladies, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Surveillance, communication, recherche	
Échelle d'action	Régionale et interrégionale	
Principales missions en lien avec les risques	Promotion de la gestion durable des forêts et de la filière bois Promotion de la communication entre les acteurs du secteur forestier et du partage des moyens de recherche	MOE
	Mise en valeur des programmes de recherche et transfert des connaissances aux utilisateurs finaux. Les résultats de la recherche sont regroupés de façon à faciliter leur transfert aux industries et sont centrés sur une croissance durable et la rentabilité. Recherche génétique sur l'accroissement de la tolérance aux risques biotiques et abiotiques (ex: résistance du pin maritime à la sécheresse)	
Projets de recherche en cours	Recherche sur la gestion forestière pour prévenir les feux de forêt	
	(1) Changement climatique et conséquences pour la gestion forestière (en particulier sur l'utilisation du matériel de reproduction), la conservation, le matériel génétique et la ressource forestière (2) Modèles pour l'analyse stratégique de la gestion forestière et de la filière de production bois (3) Optimisation technique, économique et environnementale des opérations de récolte (4) Conseil et support pour les acteurs forestiers afin de rationaliser leur processus de fabrication (5) Technologie du bois : normalisation, enrobage, conservateur, etc. (6) Propriétés physiques des produits et matériaux de construction en bois (7) Technologie de construction bois, principalement les ponts (8) Gestion de la santé des peuplements de châtaignier	
Partenariat	ENCE, MAGRAMA, LPH, SERIDA, CIFOR-INIA, Gouvernement des Asturies	
Site internet	<a href="http://www.cetemas.es/">http://www.cetemas.es/</a>	

## 4.2. Organisme de gestion des risques

### Brigade du feu des Asturies

Dans les années 80, seules les villes de plus de 20 000 habitants des Asturies devaient disposer de leur propre service de pompier. En 1984, le gouvernement espagnol transfère la compétence de lutte contre les feux de forêt à la communauté autonome des Asturies. En 1989, un consortium pour la lutte contre les incendies, le secours et la protection civile est créé : le CEISPA. Ce consortium regroupe la majorité des municipalités à l'exception des villes d'Oviedo et de Gijón qui disposent déjà de services consolidés. Le CEISPA crée des infrastructures, s'équipe, recrute afin d'assurer ses missions, avant d'être divisé en 2001 en 2 entités publiques : le 112 et la brigade du feu des Asturies. Cette dernière regroupe actuellement 411 personnes (du personnel de gestion aux pompiers).

Type d'actions menées	Lutte, Surveillance, Communication, Recherche, Coordination	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque feu de forêt	Lutte contre les feux de forêt	MOE
	Recherche	
Partenariats	Gouvernement des Asturies, MAGRAMA	

### Associations de chasse des Asturies

Parmi toutes les associations de chasse des Asturies, l'ASOCIPAS créée en 2000 en regroupe 53. Elle a été créée pour avoir un poids plus important et défendre les intérêts des chasseurs. Cette association souhaite élargir ses activités et offrir des services d'évaluation de dégâts par le gibier, d'élaboration de plan de chasse, de test d'armes à feu et de consultation.

Type d'actions menées	Lutte communication	
Échelle d'action	Communale ou intercommunale	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Régulation des populations en accord avec les plans de chasse	MOE
	Gestion de la chasse sur leur territoire en accord avec les plans de chasse	
	Information sur la chasse : permis, saisons, sécurité, accès terrains public/privé	
	Répartition des autorisations de chasse	
Partenariats	Gouvernement des Asturies	

### Fédération de chasse des Asturies et de l'Espagne

Les fédérations représentent les intérêts des chasseurs à leurs échelles respectives et fournissent des informations aux chasseurs sur les législations en vigueur aux Asturies et en Espagne.

Type d'actions menées	Communication	
Échelle d'action	Nationale et régionale	
Principales missions en lien avec le risque gibier	Représentation des chasseurs	MOE
	Coordination, organisation et structuration de la chasse	
	Formation et communication auprès des chasseurs et du grand public	
Partenariats	Gouvernement des Asturies	

### LSV – Laboratoire de la santé des végétaux – Laboratorio de Sanidad Vegetal del Principado de Asturias

Cet organisme public de l'administration forestière des Asturies créé en Juin 1999, travaille sur trois domaines : la lutte biologique, la pathologie des végétaux et l'analyse des résidus de pesticides.

Type d'actions menées	Prévention, lutte, surveillance, communication	
Échelle d'action	Régionale (Asturies)	
Principales missions	Lutte biologique dans les peuplements d' <i>Eucalyptus globulus</i> : Utilisation d'un parasite des œufs du <i>Goniopteris platensis</i> : l' <i>Anaphes nitens</i> dans le but de créer un équilibre entre les populations du ravageur et son parasite, afin d'atténuer les dégâts.	MOE
	Suivi de la santé des forêts : (a) Diagnostic des ravageurs présents sur le territoire (b) Service d'analyse pathologique : ce service gratuit pour les propriétaires, pépinières et acteurs privés comme publics du secteur forestier permet à partir d'échantillons, de mettre en évidence le ravageur et de proposer des moyens de lutte (c) Suivi et lutte contre les organismes de quarantaine : à partir de la législation européenne et nationale, réalisation de plans annuels de recherche. L'équipe du LSV collecte des échantillons et les analyses avant de transmettre un rapport détaillé de la situation au ministère de l'Environnement, des Affaires rurales et marines (MAGRAMA) (d) Analyse des résidus de pesticides : en fonction de la législation européenne et des limites maximales de résidus	MOE

### ENCE – Energia & Cellulosa

Première entreprise européenne de production de pâte à papier d'*Eucalyptus* et deuxième entreprise au niveau de ses ventes, ENCE est la plus importante compagnie espagnole en termes de production d'énergie renouvelable utilisant de la biomasse forestière. C'est aussi un acteur de la gestion durable et responsable de la ressource forestière.

Type d'actions menées	Prévention, lutte, surveillance, communication, recherche	
Échelle d'action	Régionale et nationale	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Promotion de la certification auprès de ses fournisseurs	MOA, MOE
	Promotion de la gestion forestière auprès des propriétaires privés	
	Lutte biologique et chimique dans les peuplements d' <i>Eucalyptus globulus</i>	

### Université d'Oviedo

L'université d'Oviedo dispose d'une équipe d'enseignement et de recherche de plus de 2000 personnes réparties dans 38 départements. Plusieurs recherches sur la dynamique des sols sont en cours au sein du département des organismes et systèmes biologiques en agroforesterie et ingénierie.

Type d'actions menées	Recherche	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque érosion	Évaluation du risque	MOA
Partenariats	Indurot, MAGRAMA, Gouvernement des Asturies	

## 5. Galice

### 5.1. Organismes de gestion multirisque

#### MAGRAMA– Ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation et de l’Environnement – *Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio ambiente*

Issu de la fusion en 2008 du ministère de l’Agriculture et du ministère de l’Environnement, le MAGRAMA est chargé de la mise en place des politiques nationales de lutte contre le changement climatique, du développement durable des aires rurales, de la protection du patrimoine naturel, de la biodiversité, des espaces marins, de l’eau, de l’agriculture, de l’élevage, de la forêt, de la pêche et des ressources alimentaires. Sa stratégie est basée sur l’encouragement de modèles d’actions intégrés à l’échelle du territoire.

Trois services du MAGRAMA participent à la gestion du risque feu de forêt : les BRIF (brigades de support des feux de forêt), le CCINIF (centre de coordination de l’information nationale sur les feux de forêt) et le CLIF (comité de lutte contre les feux de forêt).

Durant la campagne des feux de forêt, le MAGRAMA dispose de 10 brigades feu de forêt réparties sur le territoire dans les zones les plus à risque. En période hivernale, 5 brigades feu de forêt de tailles plus restreintes, assurent des activités de prévention : nettoyage des pistes, feux contrôlés, etc.

Ces brigades sont coordonnées toute l’année par le CCINF, centre opérationnel qui assure la transmission des informations de terrain aux autorités compétentes et coordonne le déploiement des équipes et du matériel en fonction des disponibilités. Ce service est également chargé d’établir les statistiques feu de forêt.

Le CLIF, est un comité de coordination technique qui regroupe les parties prenantes (autorités, experts, ...) de la problématique feu de forêt. Le comité se réunit deux fois par an, avant et après la campagne des feux de forêt, notamment pour décider de la répartition des moyens aux différentes bases. Sont également présentés lors de ces réunions les avancées et travaux de 5 groupes de travail dépendants du comité : GT1- Statistiques, GT-2 Prévention, GT3- Coordination aérienne, GT4- Sécurité, GT5- Formation habilitation et système de gestion des urgences.

Risques traités	Feu de forêt, dégradation du sol, gibier, insectes et maladies, événements climatiques extrêmes	
Type d’actions	Lutte, surveillance, communication, compensation, coordination, prévention, recherche	
Échelle d’action	Régionale et nationale	
Principales missions en lien avec les risques	Compensation financière des dégâts incendie	Financier
	Élaboration des statistiques nationale feu de forêt	
	Coordination de la lutte contre les incendies	
	Restauration du réseau hydrographique forestier	Prescripteur
	Évaluation et contrôle du risque érosion	
	Législateur national sur la chasse	
Prescription des stratégies de chasse et de pêche	MOA, MOE	
Homologation des trophées de chasse		
Partenariats	Gouvernement du Pays basque, services forestiers	
Site internet	<a href="http://www.magrama.gob.es/es/">http://www.magrama.gob.es/es/</a>	

**CMRM – Direction régionale aux affaires rurales et marines – *Conselleria de Medio Rural et Marino***

La direction régionale aux affaires rurales et marines est un organisme public de la Junte de Galice (gouvernement régional de la communauté autonome de Galice) dont le siège est localisé à St Jacques de Compostelle. Le service en charge des feux de forêt est : la sous-direction générale de la prévention et de la défense contre les feux de forêts. Il existe 4 centres de coordinations en Galice, et chaque sous région dispose de 4 à 6 zones opérationnelles. Ces zones opérationnelles comprennent des brigades, des véhicules, des patrouilles et des postes de surveillance. Chaque centre de coordination répartit les hélicoptères et les moyens terrestres. Durant la campagne des feux de forêts, 5500 personnes sont mobilisées et 1500 supplémentaires en provenance des institutions nationales (MAGRAMA, armée). Deux de ses services collaborent dans le domaine de la protection des végétaux, il s'agit du Service du développement rural (dirección xeral de desenvolvemento rural) et du Service des productions agroalimentaires (dirección xeral de produción agroalimentaria). Chaque province de Galice dispose de 5 à 10 agents forestiers coordonnés par 5 ingénieurs forestiers à l'échelle régionale. Les provinces peuvent demander un appui technique au CIF Lourizan via les quartiers généraux du CMRM afin de mettre en œuvre des solutions de lutte contre l'érosion après un incendie. Un des objectifs du service du développement rural du CMRM est la prévention des dégâts additionnels liés aux événements climatiques extrêmes comme les insectes et maladies dus à l'accumulation de bois mort en forêt. Dans chaque bureau provincial, un technicien est chargé de l'échantillonnage et de la coordination des mesures de surveillance et de détection dans sa province.

Risques traités	Feu de forêt, insectes et maladies, dégradation du sol, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Lutte, surveillance, communication, compensation, coordination, Prévention	
Échelle d'action	Régionale et nationale	
Principales missions en lien avec les risques	Création et programmation des plans de prévention et de lutte	Prescripteur
	Lutte et création d'infrastructures et de ressources pour la lutte	MOA
	Coordination des plans de prévention et de lutte avec les autres administrations et entités privées	Prescripteur
	Établissement des statistiques et enquête sur les origines des feux, prescription de l'indice de risque de feu de forêt	Prescripteur
	Suivi de la santé de forêt : maillage du territoire avec le réseau « <i>Rede galega de seguimento de danos</i> » de 257 placettes qui couvrent l'ensemble du territoire. Ce maillage est couplé au maillage national et européen. Ce suivi est réalisé dans chaque bureau sous régional par un technicien.	MOA, MOE
	Installation de plans de contingence à chaque détection de nouvel organisme.	MOA, MOE
	Gestion forestière pour la prévention de l'érosion (reboisement des zones en hauteur)	MOA
	Reboisement après un incendie pour limiter l'érosion	MOA
	Recommandations et communication sur les bonnes pratiques à adopter pour éviter les dégâts liés aux événements climatiques extrêmes	Prescripteur
	Coordination des mesures pour limiter les effets des événements climatiques extrêmes	
Partenariat	MAGRAMA, municipalités, armée, EFA, LAFG, CIF Lourizán, FEARMAGA.	
Améliorations possibles	Une formation plus poussée des techniciens forestiers sur les ravageurs et l'analyse des symptômes permettrait une meilleure efficacité dans la détection des organismes et donc leur suivi.	
Site internet	<a href="http://www.medioruralemario.xunta.es/">http://www.medioruralemario.xunta.es/</a>	

### **AEMET – Agence nationale de la météorologie – *Agencia Estatal de Meteorología***

L'AEMET est un service du MAGRAMA. Il est composé d'un quartier général national divisé en 3 directions (administratif, infrastructures et stratégie, développement commercial) et de 17 bureaux régionaux. Sa mission principale est de développer, mettre en place et fournir des services météorologiques à l'échelle nationale afin d'apporter un soutien technique à la prise de décision publique afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

AEMET emploie 1 358 salariés et dispose de 90 observatoires, de 700 stations automatiques d'observation, d'un réseau de détection de la foudre de 20 infrastructures et de 4500 équipements pour l'enregistrement des températures et de la pluviométrie.

L'agence météorologique réalise quotidiennement des bulletins et cartes sur le risque feu de forêt (deux cartes par jour : pour la journée en cours et pour le lendemain) et définit le niveau de risque feu de forêt : faible, modéré, élevé, très élevé, extrême.

Risques traités	Feu de forêt, événements climatiques extrêmes	
Type d'actions	Prévision, surveillance, communication	
Échelle d'action	Régionale et nationale	
Principales missions en lien avec les risques	Prévision météorologiques pour l'estimation du risque feu de forêt	MOE
	Prévision météorologiques	
	Lancement d'alertes climatiques par rapport au vent, à la sécheresse et au gel pour aider les décisions des pouvoirs publics.	
	Recherche en lien avec la météorologie et les scénarios de changement climatique	
	Communication sur les conditions météorologiques et climatiques	
Partenariat	MAGRAMA, Gouvernement des Asturies, Gouvernement de Galice, SERIDA	
Site internet	<a href="http://www.aemet.es/">http://www.aemet.es/</a>	

## **5.2. Organismes de gestion des risques**

### **CMATI – Direction régionale de l'environnement, des territoires et des infrastructures – *Conselleria de Medio Ambiente, Territorio e Infraestructuras***

La direction régionale de l'environnement, des territoires et des infrastructures est un organisme public de la Junte de Galice (gouvernement régional de la communauté autonome de Galice) dont le siège est localisé à St Jacques de Compostelle. Il dispose de bureaux provinciaux à Coruña, Lugo, Ourense and Pontevedra.

Risque traité	Gibier	
Type d'actions	Prévision, prévention, lutte, coordination	
Échelle d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque	Législation de la chasse à l'échelle régionale	MOA
	Approbation des plans de chasse en terrain privé et prescription de plans de chasse en terrain public et dans les réserves de chasse	MOE
	Réglementation sur la responsabilité des dégâts de gibier dans les plans de chasse	Prescripteur
	Prévention des dégâts et proposition de mesures compensatoires des dégâts dans les zones publiques ou les réserves de chasse	Prescripteur
Partenariats	TECOR, Fédération de chasse de la Galice	
Site internet	<a href="http://www.cmati.xunta.es/">http://www.cmati.xunta.es/</a>	

### **FGC – Fédération de chasse de Galice – *Federación Galega de Caza***

Cette organisation à but non lucratif regroupe la majorité des sociétés de chasse (470 soit 90%) et 40% des chasseurs individuels (21 000). Elle dispose de bureaux à Coruña, Lugo, Ourense and Pontevedra.

Risque traité	Gibier	
Type d'actions	Lutte, prévention, coordination	
Échelle d'action	Régional	
Principales missions en lien avec le risque	Représentation des chasseurs et défense de leurs intérêts auprès des comités de chasse, du conseil forestier de Galice, etc.	MOE
Partenariats	TECOR, CMATI	
Site internet	<a href="http://www.federaciongalegadecaza.com/">http://www.federaciongalegadecaza.com/</a>	

### **Chasseurs des TECOR – Territoires de chasse organisés – *Terrenos Cinegéticamente Ordenados***

Il n'existe pas d'organisation standardisée pour l'organisation des activités de chasse privées. Celles-ci peuvent prendre de multiples formes: associations, sociétés, etc. Les TECOR sont des territoires organisés de chasse (d'au moins 2000 hectares) dans lesquels la pratique de la chasse est régulée par un document cadre approuvé par l'administration. Les TECOR peuvent être régionales, municipales, associatives, sociétales ou individuelles selon la propriété du territoire de chasse et du droit de chasse.

Risque traité	Gibier	
Type d'actions	Lutte, prévention, surveillance	
Échelle d'action	Local	
Principales missions en lien avec le risque	Régulation des populations Organisation de la chasse sur son territoire selon la législation et la propriété	MOE
Partenariats	FGC	

### **Communes**

Type d'actions	Prévention, lutte	
Échelle d'action	Locale	
Principales missions en lien avec le risque	Organisation des moyens humains pour la lutte (certaines années) Travaux de prévention (débroussaillage) dans les zones obligatoires	MOA Prescripteur
Partenariats	MAGRAMA, communes, armée	

### **AVVF, police, militaires**

Type d'actions	Prévention, lutte, surveillance, communication, coordination	
Échelle d'action	Nationale	
Principales missions en lien avec le risque	Surveillance et dissuasion	MOA
Partenariats	MAGRAMA, communes, armée	

Propriétaires privés		
Type d'actions	Prévention	
Échelle d'action	Locale	
Principales missions en lien avec le risque	Travaux de prévention (débroussaillage) dans les zones obligatoires	MOE / responsables
Partenariats	MAGRAMA, communes, armée	

#### EFA – Station de phytopathologie d'Areiro – *Estación fitopatológica de Areiro*

Organisation publique créée en 1980 dans une sous-région de la Galice (Pontevedra), ses financements proviennent de la sous-région, mais elle travaille dans l'ensemble de la Galice. L'EFA est composée de quatre sections qui possèdent chacune leur propre laboratoire : biologie moléculaire, phytopathologie, lutte biologique, pédologie, cultures arboricoles et ornementales (ce dernier ne n'ayant pas de laboratoire dédié). L'EFA dispose également d'une pépinière et de champs d'essai. L'équipe est composée d'un ingénieur forestier, de cinq biologistes, de deux ingénieurs agronomes, d'un chimiste et d'un pharmacologiste ainsi que d'une douzaine de personnes pour la pépinière et les champs expérimentaux.

Type d'actions menées	Recherche, prévention et surveillance	
Échelle d'action	Régionale (Galice)	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Recherche sur les ravageurs de forêts et formation sylvicoles	MOE
	<u>Suivi spécifique</u> : réalisation de diagnostics pour aider les propriétaires à reconnaître et déterminer les ravageurs présents ; prescription de mesures de protection et de suivi des pathogènes afin de limiter leurs dégâts	MOE
	<u>Lancement d'alertes phytosanitaires</u> : grâce à l'analyse des conditions sur le terrain et des conditions climatiques. Les alertes contiennent des indications sur l'évolution de la situation sanitaire et les mesures de protection à adopter.	MOE
Partenaires	CMRM	
Principaux défis	La structure rencontre des difficultés de financement à cause de sa masse salariale importante. De bonne renommée, ceci lui permet de se maintenir actuellement.	

#### LAFG – Laboratoire d'agronomie et de phytopathologie de Galice – *Laboratorio agrario e fitopatológico de Galicia*

Cet organisme public dépend de la Sous-direction générale de la recherche agronomique et forestière de la direction générale de l'innovation et des industries agraires et forestières du CMRM. L'équipe est composée de 38 personnes réparties dans trois départements : produits agricoles, moyens de production et phytopathologie. Un technicien spécialisé est à la tête de chaque département. Le laboratoire d'analyse est certifié et homologué.

Type d'actions menées	Recherche, surveillance	
Échelle d'action	Régionale (Galice)	
Principales missions en lien avec le risque sanitaire	Recherche sur les ravageurs de forêts	MOE
	<u>Suivi spécifique</u> : Réalisation des analyses officielles pour les contrôles publics liés à la phytopathologie (spécialisé dans le domaine forestier), l'alimentation et la nutrition des plantes.	MOE
	Recherche spécifique	MOE
Partenaires	CMRM	

### **Confédération hydrographique MIÑO-SIL – *Confederaciones hidrográfica MIÑO-SIL***

La confédération hydrographique de MIÑO-SIL est une institution dépendant du MAGRAMA. Elle dispose de plusieurs départements : services généraux, planification hydrographique, direction technique et police de l'eau. Elle est responsable de la rédaction d'un plan hydrologique ou des actions de préservation du sol contre l'érosion sont prescrites.

Risques traités	Dégradation du sol	
Type d'action	Prévision, lutte, surveillance	
Niveau d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque	Prévision du risque d'érosion à l'échelle du bassin versant	MOA
	Planification des actions de correction à l'échelle du bassin versant	MOA
Partenariat	MAGRAMA	
Problématique	Reboisement des terrains les plus élevés des bassins versants	
Site internet	<a href="http://www.chminosil.es/">http://www.chminosil.es/</a>	

### **CIF Lourizán– Centre de formation et d'expérimentation d'Agroforesterie de Lourizán – *Centro de formación y experimentación agroforestal de Lourizán***

Le CIF Lourizán a trois départements: le département de l'écologie, le département de la production forestière et le département de la protection de l'environnement. Ce dernier département dispose d'une section dédiée à l'étude de l'impact écologique des feux de forêt et une unité de climatologie.

Risques traités	Dégradation du sol	
Type d'action	Recherche	
Niveau d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque	Recherche sur l'érosion post incendie	MOA
	Recommandation de techniques pour limiter l'érosion après un incendie	MOA
Partenariat	CMRM	
Site internet	<a href="http://www.escuelalourizan.es/">http://www.escuelalourizan.es/</a>	

### **Eaux de Galice – *Augas de Galicia***

Augas de Galicia a la même fonction que la confédération hydrographique de MIÑO-SIL, mais il travaille sur la zone littorale de la Galice et dépend du gouvernement galicien. Cet organisme est chargé de la rédaction du plan hydrologique littorale de la Galice dans lequel des actions de préservation du sol contre l'érosion sont prescrites.

Risques traités	Dégradation du sol	
Type d'action	Prévision, lutte, surveillance	
Niveau d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque	Prévision du risque d'érosion à l'échelle du bassin versant	MOA
	Planification des actions de correction à l'échelle du bassin versant	MOA
Partenariat	Gouvernement de Galice, MAGRAMA	
Problématique	Reboisement des terrains les plus élevés des bassins versants	
Site internet	<a href="http://augasdeg Galicia.xunta.es/">http://augasdeg Galicia.xunta.es/</a>	

**DG PCE– Direction générale pour la protection civile et les urgences – *Dirección general de protección civil y emergencias***

La DG PCE est un service public de la commission nationale de protection civile, (Comisión Nacional de Protección Civil), principalement composé de l'administration nationale et de l'administration régionale. Elle dépend du Ministère de l'Intérieur et dispose de trois sous direction (relations internationales, planification, opérationnel et urgences), d'une école nationale de protection civile et d'un département informatique de coordination et communication.

Risques traités	Événement climatique extrême	
Type d'action	Lutte, coordination	
Niveau d'action	Nationale, régionale, locale	
Principales missions en lien avec le risque	Coordination pour la protection des biens et des personnes durant les périodes de crise.	Prescripteur
	Préparation de plans nationaux pour la protection civile	MOE
	Réalisation d'analyse de risqué et de projets de prévention pilotes	
	Diffusion d'alertes	
Partenariats	Gouvernement de Galice, unités régionales de la protection civile	
Site internet	<a href="http://www.proteccioncivil.org/">http://www.proteccioncivil.org/</a>	

**FEARMAGA – Fédération des scieurs et professionnels du bois de Galice – *Federación empresarial de aserradores y rematantes de maderas de Galicia***

FEARMAGA est une association à but non lucratif qui défend les intérêts des professionnels du sciage et de la vente de bois en Galice. Elle représente environ 600 entreprises.

FEARMAGA participe à la conception de politique forestière en éditant et suggérant des problématiques sur les lois futures pouvant les affecter. Elle est le représentant de ses membres face à l'administration régionale. FEARMAGA dispose de 4 bureaux provinciaux en emploie une dizaine de salariés.

Risques traités	Événements climatiques extrêmes	
Type d'action	Recherche	
Niveau d'action	Régionale	
Principales missions en lien avec le risque	Conception, avec l'administration, d'actions d'urgence et de réparation	Prescripteur
Partenariats	Gouvernement de Galice	
Site internet	<a href="http://maderasdegalicia.com/">http://maderasdegalicia.com/</a>	

**CCS.MEC – Consortium de compensation assurantiel. Ministère de l'Économie et de la Compétitivité – *Consortio de Compensación de Seguros. Ministerio de Economía y Competitividad***

Le principal objectif du CCS est d'élaborer des produits d'assurance pour les risques environnementaux, de les gérer et d'innover dans le secteur de l'assurance contre les risques naturels. Pour ce faire, il dispose de 18 bureaux et d'un réseau d'experts indépendants chargés d'évaluer les dégâts, d'une direction générale, de 4 directions économiques et d'un secrétariat général. L'équipe du CCS est composé de 343 personnes.

Risques traités	Événements climatiques extrêmes	
Type d'action	Compensation	
Niveau d'action	Nationale	
Principales	Compensation des dégâts lies aux risques naturels	MOA

missions en lien avec le risque	
Partenariats	AEMET, gouvernements régionaux
Améliorations possible	Améliorer la communication sur ses activités
Site internet	<a href="http://www.conorseguros.es/web/">http://www.conorseguros.es/web/</a>